

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



SICTIAM

Syndicat d'Ingénierie pour les
Collectivités et Territoires Innovants
des Alpes et de la Méditerranée

L'édito du Président

En 2019 nous avons célébré le trentième anniversaire de notre syndicat !

Depuis 30 ans le SICTIAM est au service des collectivités et poursuit son développement sur des valeurs fondamentales de mutualisation de moyens, de qualité de service, de proximité, de réactivité mais aussi de solidarité entre tous ses adhérents.

A la suite d'une période complexe, j'ai souhaité qu'en 2019 le SICTIAM reprenne ses activités afin de se recentrer sur son cœur de métier et apporter un service de qualité à ses adhérents.

L'intérim de Jean Tardieu a permis d'impulser cette dynamique et de redonner une bouffée d'oxygène. La mission confiée au nouveau Directeur Général Philippe Dubost, arrivé au mois de juin, était de développer l'ingénierie dans les services numériques nécessaires aux collectivités et procéder à une importante réorganisation finalisée à l'amélioration des services.

Au cours de cette année, nous avons ainsi identifié les principaux changements à opérer et lancé des chantiers de transformation : une réorganisation des services a été opérée et les équipes ont œuvré pour offrir une organisation lisible, un support facile à joindre et efficace, une maintenance au temps d'intervention raccourci...

Je tiens à remercier l'ensemble des adhérents pour leur confiance ainsi que toute l'équipe du SICTIAM engagée au quotidien à vos côtés, dont le travail est tracé dans ce rapport d'activité.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Charles-Ange Ginésy
Président du SICTIAM



Sommaire

L'édito du Président.....	2
Sommaire	3
Gouvernance	7
1.1 Les membres du Conseil Syndical.....	7
1.2 Les membres de l'Aménagement numérique du Territoire	8
1.3 Les dates clés de l'année.....	9
1.4. Les délibérations votées	10
La relation Adhérents	16
2.1 La restructuration du service « Relation Adhérents ».....	16
2.2. Les nouveaux adhérents	17
Les agents du SICTIAM.....	20
3.1. La structure des effectifs	20
3.2. Le mouvement de personnel	23
3.3. La masse salariale	24
La Commande Publique	26
4.1. Les missions du service	26
4.2. Un bilan de l'année passée	26
4.3. Les faits marquants de l'année 2019	28
4.4. Les objectifs de l'année 2020	30
Les finances	35
5.1. Le budget principal	35
5.2. Le budget de la Direction de l'Aménagement numérique	40
La Communication.....	46
6.1. Une réorganisation du service.....	46

6.2. La communication externe	46
6.3. La communication interne.....	50
Les applications métiers	52
Ressources humaines	52
7.1. La gestion des Ressources Humaines avec le SICTIAM.....	52
Gestion financière	55
7.2. Les objectifs de l'année.....	55
Population	57
7.3. Les projets mis en place en 2019.....	57
7.4. Les objectifs pour l'année 2020	58
Dématérialisation	60
7.5. Une importante réorganisation	60
7.6. Des évolutions sur différents projets.....	60
7.7. Le service Communication et Internet.....	66
DPO	71
8.1. La mise en place du RGPD avec le SICTIAM.....	71
8.2. Quelques témoignages.....	72
Services techniques	76
9.1. La gestion des services techniques avec le SICTIAM	76
9.2. Les projets démarrés en 2019	76
9.3. Les faits marquants	77
SIG.....	79
10.1. Les objectifs de l'année du service SIG	79
10.2. Un appui technique aux collectivités adhérentes	79
10.3. Le choix de la solution X'MAP	80
Le service support.....	83
11.1. L'assistance aux adhérents	83

11.2. Le service support en chiffres.....	86
Formation.....	88
12.1. Un catalogue d'offres étoffé au cours des années.....	88
12.2. L'activité en 2019.....	88
12.3. L'évaluation des formateurs	89
Equiperment des adhérents	92
13.1. Les effectifs.....	92
13.2. Le périmetre de la Centrale d'Achats	92
13.3. La fourniture des services de télécommunication avec le SICTIAM.....	94
13.4. Les points d'amélioration	95
13.5. Les objectifs de l'année à venir	95
Infrastructure et développement.....	96
13.6. L'Infrastructure SaaS gérée par l'équipe DevOps du SICTIAM.....	96
13.7. Les faits marquants de l'année	98
Exploitation	100
13.8. Les objectifs du service pour l'année 2019	100
13.9. La gestion de l'infrastructure SICTIAM par le service Exploitation.....	101
13.10. Administration et supervision proactive de l'infrastructure des adhérents.....	101
Aménagement numérique du territoire.....	103
14.1. L'organisation du service Aménagement numérique.....	103
14.2. Les missions du pole Aménagement Numérique du territoire des Alpes- Maritimes	104
14.3. Le remplacement du Plan Département de soutien à la réception de l'Internet par des solutions alternatives	107
14.4. Un partenariat renforcé avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis – Avenant à la CTI pour la réalisation d'un schéma communautaire d'aménagement numérique (SCAN).....	108
14.5. Les nouveaux projets	108

1

GOUVERNANCE

Les assemblées

1.1 Les membres du Conseil Syndical

LE PRÉSIDENT

Charles-Ange GINESY, Ville de Péone-Valberg

LES VICE-PRÉSIDENTS

- Jean-Claude RUSSO, commune de Mougins
- Hervé ROMANO, commune de Saint-Auban
- Jean-Luc RICHARD, commune de Théoule-sur-Mer
- Jean-Paul ZANIN, Communauté d'Agglomération de la Riviera Française
- Antoine VERAN, Métropole Nice Côte d'Azur
- Jean-Marc DELIA, commune de Saint-Vallier-de-Thiery
- Gérard TENOUX, Conseil Départemental des Hautes-Alpes
- Denise LEIBOFF, commune de Lieuche
- Marie BENASSAYAG, Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

LE BUREAU SYNDICAL

- Jean-Claude RUSSO, commune de Mougins
- Hervé ROMANO, commune de Saint-Auban
- Jean-Luc RICHARD, commune de Théoule-sur-Mer
- Jean-Paul ZANIN, Communauté d'Agglomération de la Riviera Française
- Antoine VERAN, Métropole Nice Côte d'Azur
- Jean-Marc DELIA, commune de Saint-Vallier-de-Thiery
- Gérard TENOUX, Conseil Départemental des Hautes-Alpes
- Denise LEIBOFF, commune de Lieuche

- **Marie BENASSAYAG**, Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
- **Jean-Louis MEUNIER**, commune de Tourrettes-sur-Loup
- **Jean-Paul LEONI**, commune de Bairols
- **François BESSET**, commune de Saint-Martin du Var
- **Claude ASTORE**, commune de la Seyne-sur-Mer
- **Gisèle STIVANIN**, commune de Néoules
- **Raoul VERANY**, commune de Thiery

1.2 Les membres de l'Aménagement numérique du Territoire

Les membres Titulaires

- **Jérôme VIAUD**, CD06
- **Michel ROSSI**, CD06
- **Charles SCIBETTA**, CD06
- **Bernard BAUDIN**, CD06
- **Honoré COLOMAS**, CD06
- **Francis TUJAGUE**, CD06
- **Jean Paul ZANIN**, Communauté d'Agglomération de la Riviera-Française
- **Jean NICOLAS**, Communauté de Communes du Pays des Paillons
- **Roger CIAIS**, Communauté de communes des Alpes d'Azur
- **Jean Pierre MASCARELLI**, Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis
- **Jean Marc DELIA**, Communauté d'Agglomération du Pays-de-Grasse
- **Frank CHIKLI**, Mairie de Cannes
- **Jean Claude PLANTADIS**, Mairie de Mandelieu
- **Jean Claude RUSSO**, Mairie de Mougins
- **Jean Luc RICHARD**, Mairie de Théoule-sur-Mer

Les suppléants

- **Marie BENASSAYAG**, CD06
- **Michèle OLIVIER**, CD06

- **Gérald LOMBARDO**, CD06
- **Anne-Marie DUMONT**, CD06
- **Georges ROUX**, CD06
- **Valérie TOMASINI**, CD06
- **Albert FILIPPI**, Communauté d'Agglomération de la Riviera-Française
- **Cyril PIAZZA**, Communauté de Communes des Pays des Paillons
- **Denise LEIBOFF**, Communauté de Communes des Alpes d'Azur
- **Serge AMAR**, Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis
- **Claude BOMPAR**, Communauté d'Agglomération du Pays-de-Grasse
- **Nicolas GORJUX**, Mairie de Cannes
- **Bruno MUNIER**, Mairie de Mandelieu
- **Christian REJOU**, Mairie de Mougins
- **Christine SAES**, Mairie de Théoule-sur-Mer

1.3 Les dates clés de l'année

Le bureau syndical s'est réuni une fois en 2019 :

- le 02 mai.

Le comité syndical s'est réuni à 5 reprises en 2019 :

- le 07 mars,
- le 22 mars,
- le 19 septembre,
- le 19 novembre,
- le 19 décembre.



1.4. Les délibérations votées

(Texte en vert : DANT)

COMITE DU 7 MARS 2019	
1	Présentation du rapport d'orientation budgétaire du SICTIAM
2	Information sur le retrait de l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint faisant fonction de Directeur Général
3	Approbation de la clôture de la régie dédiée à la plateforme de cofinancement participatif « CUPIDONS »
4	Approbation de la convention d'occupation du domaine public conclue pour les locaux du Campus de Sainte Tulle
5	Présentation du débat d'orientation budgétaire

COMITE DU 22 MARS 2019	
1	Adoption du compte de gestion du budget principal de l'année 2018 dressé par M. le Trésorier
2	Adoption du compte de gestion de la régie CUPIDONS de l'année 2018 dressé par M. le Trésorier
3	Approbation des résultats définitifs du Compte Administratif 2018 du SICTIAM
4	Présentation, vote et clôture du Compte Administratif 2018 – CUPIDONS
5	Affectation des résultats de l'exercice 2018 du budget principal du SICTIAM
6	Présentation et vote des contributions pour l'année 2019
7	Approbation de la grille tarifaire 2019
8	Adoption d'un tarif particulier pour les anciens adhérents de l'ADeP, hors Département Puy-de-Dôme et les adhérents hors Région Sud-Paca
9	Présentation et vote du budget primitif 2019 pour le budget principal du SICTIAM et arrêt de la balance générale à la somme de 11 740 297 €
10	Approbation de 13 nouvelles adhésions et considération du retrait de l'Office de tourisme communautaire Menton, Riviera & Merveilles
11	Approbation de l'offre de ligne de trésorerie du Crédit Agricole pour 1,7 million d'euros

12	Adoption du compte de gestion du budget annexe de l'année 2018 dressé par M. le Trésorier
13	Présentation et vote des résultats définitifs du Compte Administratif 2018 – SDDAN06
14	Adoption de l'affectation des résultats de l'exercice 2018 du budget annexe
15	Fixation des contributions nécessaires à la construction du réseau fibre optique pour l'année 2019 et à l'accompagnement du projet SCAN
16	Approbation de la décision de non-amortissement du réseau fibre et acceptation des subventions destinées à financer la construction dudit réseau
17	Approbation de l'autorisation de programme FTTH, adoption du budget primitif 2019 pour le budget annexe et les crédits de paiement correspondants et arrêt de la balance générale à la somme de 54 030 147 €

BUREAU DU 2 MAI 2019

1	Approbation de la mise en œuvre des autorisations exceptionnelles d'absence conformément à la réglementation
2	Approbation du nouveau dispositif de remboursement des frais de missions aux agents du SICTIAM
3	Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial (conducteur de travaux) et constatation de l'inscription des crédits nécessaires au budget 2019
4	Approbation de la convention de mutualisation RGPD entre la Communauté Alpes Provence Verdon (CCAPV), l'office du Tourisme Intercommunal et le SICTIAM
5	Approbation de la convention de mise à disposition gracieuse du logiciel MADIS par le syndicat mixte SOLURIS
6	Approbation de la convention de mise à disposition d'infrastructures NRA ZO 2019-2021 établie avec la société Orange
7	Approbation de la convention de mise à disposition de liens de transmission 2019-2021 établie avec la société Orange pour les NRA ZO du SICTIAM
8	Versement de subventions dans le cadre du plan départemental de soutien à la réception de l'internet haut débit par des technologies alternatives

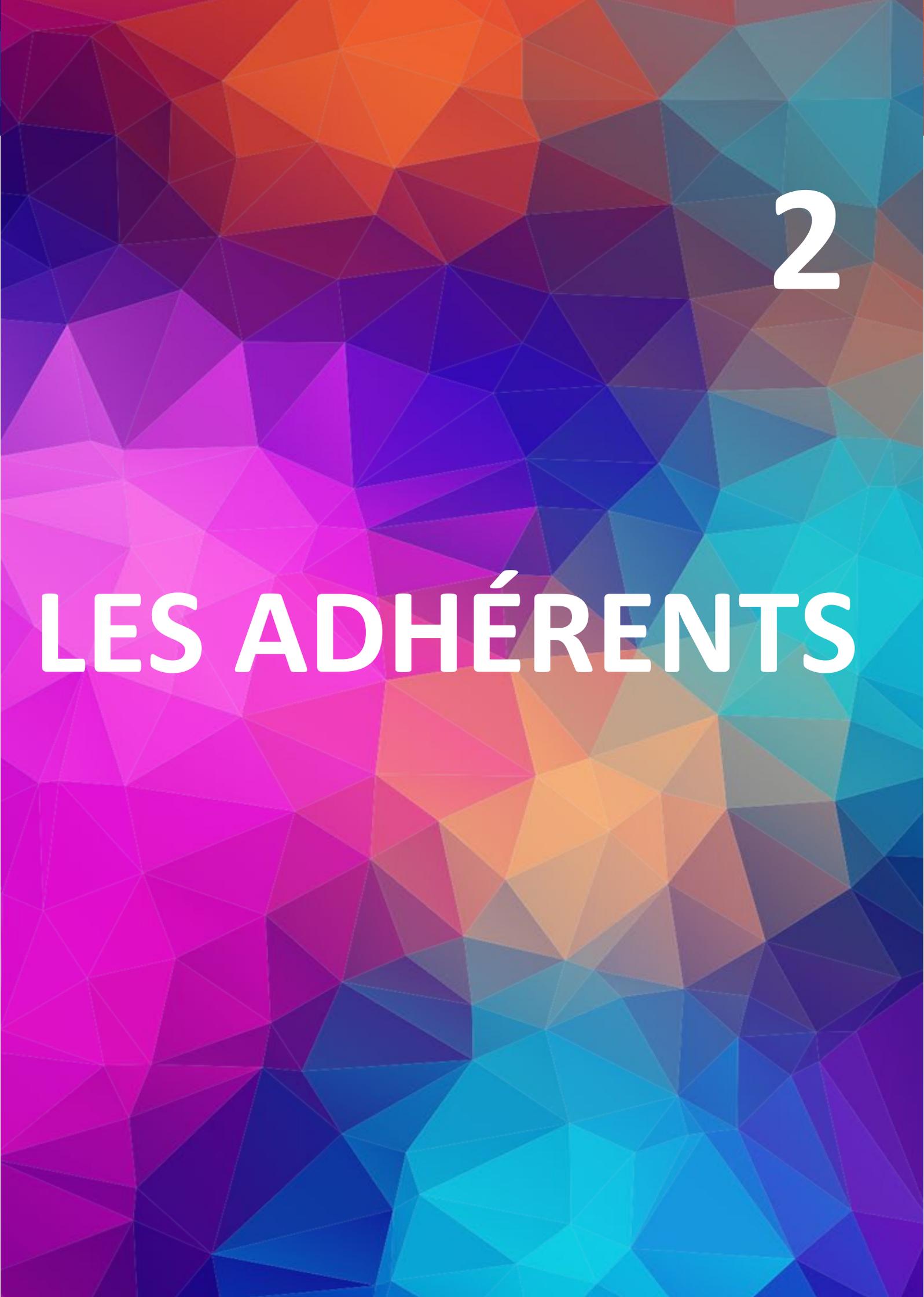
9	Approbation du protocole transactionnel conclu avec M. HAMEL au titre des travaux de la fibre
----------	---

COMITE DU 19 SEPTEMBRE 2019	
1	Approbation de la décision modificative n°1 du budget principal en cours
2	Approbation des nouvelles Adhésions
3	Approbation de la convention-cadre de partenariat portant sur les outils de dématérialisation dédiés aux structures publiques
4	Approbation de la régularisation des contributions budgétaires 2019
5	Présentation du rapport de la Délégation de Service Public – Exercice 2018
6	Adoption de la première décision modificative du budget annexe en cours
7	Approbation de la convention de mise à disposition des installations de génie civil du SICTIAM établie avec la société AZ TELECOM
8	Approbation de la convention de mise à disposition des installations de génie civil du SICTIAM établie avec la société SFR FTTH
9	Approbation de la convention de mise à disposition des installations de génie civil du SICTIAM établie avec la société FREE
10	Convention de mutualisation de travaux sur la commune de Belvédère entre ENEDIS-ONFSICTIAM
11	Approbation de la convention de mutualisation de travaux sur la commune de Belvédère entre ENEDIS, ONF et le SICTIAM
	Approbation de la proposition technique et financière relative à la mutualisation de travaux sur la commune de Belvédère
12	Approbation de la convention de mutualisation de travaux sur la commune d'Ilonse établie entre ladite Commune et le SICTIAM
13	Approbation de la proposition technique et financière relative à la mutualisation de travaux sur la commune d'Ilonse
14	Approbation de la proposition technique et financière relative à la mutualisation de travaux sur la commune d'Andon
15	Approbation de la convention de cession de fourreaux de la société BOUYGUES au SICTIAM (Liaison Toudon – Mont Vial)
16	Approbation de la convention de cession de fourreaux de la société BOUYGUES au SICTIAM (Liaison Grasse – Mont Doublier)

COMITE DU 19 NOVEMBRE 2019	
1	Adoption de la décision de retrait de l'association Ozwillo
2	Adoption des nouvelles adhésions et considération du retrait du syndicat des eaux des Corniches et du Littoral
3	Approbation de l'actualisation du tableau des effectifs ; abrogation des délibérations antérieures créant des emplois permanents visés au tableau des effectifs
4	Approbation du recrutement de deux apprentis-alternants préparant le diplôme d'ingénieur ou de master 2 et de la décision de prendre en charge les coûts des études
5	Approbation des nouvelles modalités du temps de travail hebdomadaire
6	Approbation du principe de cession d'un véhicule sinistré à l'assurance Flotte auto du SICTIAM
7	Considération du rapport sur les orientations budgétaires du budget principal 2020
8	Approbation de l'avenant n°3 à la DSP et de ses annexes
9	Considération du rapport sur les orientations budgétaires du budget annexe 2020
10	Approbation de la proposition technique et financière relative à la mutualisation de travaux sur la commune de Roquebillière

COMITE DU 19 DECEMBRE 2019	
1	Adoption de la décision modificative n°2 du budget principal en cours
2	Approbation de la grille tarifaire 2020
3	Approbation de la reconduction des contributions 2019 sur l'exercice 2020, hors prorata temporis des adhérents 2019 et des nouveaux adhérents ; fixation des contributions au budget 2020 à la somme de 3 134 886,85 €
4	Adoption du budget primitif 2020 pour le budget principal et arrêt de la balance générale
5	Décision de solliciter le concours de M. le Receveur municipal pour des prestations de conseil et fixation de l'indemnité de conseil allouée à M. Bertrand FAURE, Trésorier Principal d'Antibes Municipal, au titre de l'exercice 2019

6	Décision de généraliser le régime indemnitaire en tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ; d'autoriser M. le Président à fixer le montant perçu par chaque agent, de prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires et d'appliquer les nouveaux montants pour les postes de catégorie A et B de la filière technique
7	Adoption des modifications des modalités d'abattement du régime indemnitaire en cas de maladie et modification de la délibération n° 72-2017 relative au RIFSEEP, pour la partie afférente à l'abattement en cas de maladie
8	Adoption des nouvelles modalités de temps de travail
9	Approbation du nouveau dispositif de remboursement des frais de missions des agents conformément à la réglementation en vigueur
10	Approbation de la mise en place du télétravail
11	Adoption des nouvelles adhésions et considération des retraits d'adhérents
12	Fixation des contributions nécessaires à la construction du réseau fibre optique pour l'année 2020 à la somme de 620 000 €
13	Approbation de l'autorisation du programme FTTH, adoption du budget primitif 2020 pour le budget annexe du SDDAN et arrêt de la balance générale
14	Autorisation donnée à M. le Président de solliciter les organismes bancaires aux fins d'obtenir un emprunt de 17 millions d'euros
15	Adoption du renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole ou tout autre établissement bancaire proposant un service similaire
16	Demande d'attribution d'une subvention régionale de 7,5 millions d'euros au titre de la construction du réseau d'initiative publique des Alpes-Maritimes
17	Proposition technique et financière – mutualisation complémentaire de travaux à Roquebillière



2

LES ADHÉRENTS

La relation Adhérents

2.1 La restructuration du service « Relation Adhérents »

Si les missions du service « Relation Adhérents » demeurent identiques, l'année 2019 a été une année particulière, marquée par un début de restructuration et surtout un changement des orientations du SICTIAM.

Le Président a souhaité recentrer l'action du SICTIAM sur des territoires de proximité et sur les compétences historiques du syndicat.

Les premières conséquences ont été une forte baisse des nouvelles adhésions et une consolidation des liens avec les collectivités et établissements adhérents, avec un effort tout particulier pour tenter d'intégrer le flux important des collectivités arrivées sur l'année 2018.

Le service « Relation Adhérents » a été associé à des travaux de restructuration du SICTIAM tant sous la Direction de Jean TARDIEU, que lors de l'arrivée de Philippe DUBOST en juin 2019. Ces actions ont permis d'assurer une continuité de service entre les deux organisations.

Outre la participation à la réorganisation, le service est resté en responsabilité sur le calcul des cotisations, la gestion de la grille tarifaire, la validation des plans de service, l'ouverture vers des opportunités de mise en œuvre de projet.

Les visites jusqu'alors fréquentes permettant de tisser du lien avec les adhérents se sont raréfiées du fait d'une offre en cours de clarification nécessitant une plus grande transparence et une adéquation avec la nouvelle stratégie.

Quelques actions groupées menées ont permis de véhiculer un discours sur la nouvelle stratégie afin de rassurer les collectivités, notamment les EPCI.

2.2. Les nouveaux adhérents

En 2019, **38 collectivités et établissements publics** ont rejoint le SICTIAM avec des besoins variés qui engendrent des partenariats très divers.

Les adhésions sont concentrées sur le Département des Alpes-Maritimes, dans les Départements voisins et se répandent même au niveau national.

Ci-dessous une liste des nouveaux adhérents (divisés par Département) qui ont décidé de faire confiance au SICTIAM en 2019.

Département des bouches du Rhône : 2 adhérents

Port-Saint-Louis du Rhône

Riboux

Département des Hautes Alpes : 2 adhérents

Val de Prés

IT05

Département des Alpes Maritimes : 9 adhérents

Mouans-Sartoux

Caisse des écoles de Cannes

Caisse des écoles de Grasse

CCAS de la Roquette sur Siagne

CCAS de Pégomas

CCAS de Roquebrune Cap Martin

CCAS de Saint-Paul de Vence

CCAS de La Colle-sur-Loup

UNIVALOM

Département du Var : 14 adhérents

Cotignac

Evenos

La Cadière d'Azur

Le Beausset

Le Castellet

Le Val

Saint-Cyr-sur-Mer

Signes

Tourves

Caisse des écoles de La Londe-les-Maures

Caisse des écoles de La Seyne-sur-Mer

CCAS de Bandol

CCAS de La Londe-les-Maures

SI Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD)

Département du Vaucluse : 4 adhérents

L'Isle-sur-la-Sorgue

Saumane de Vaucluse

CC Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse

CCAS de L'Isle-sur-la-Sorgue

Adhésions Nationales (Dématérialisation) : 3 adhérents

Bernay-Vilbert

Issamoulenc

Syndicat Mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briançonnais Gorre VB

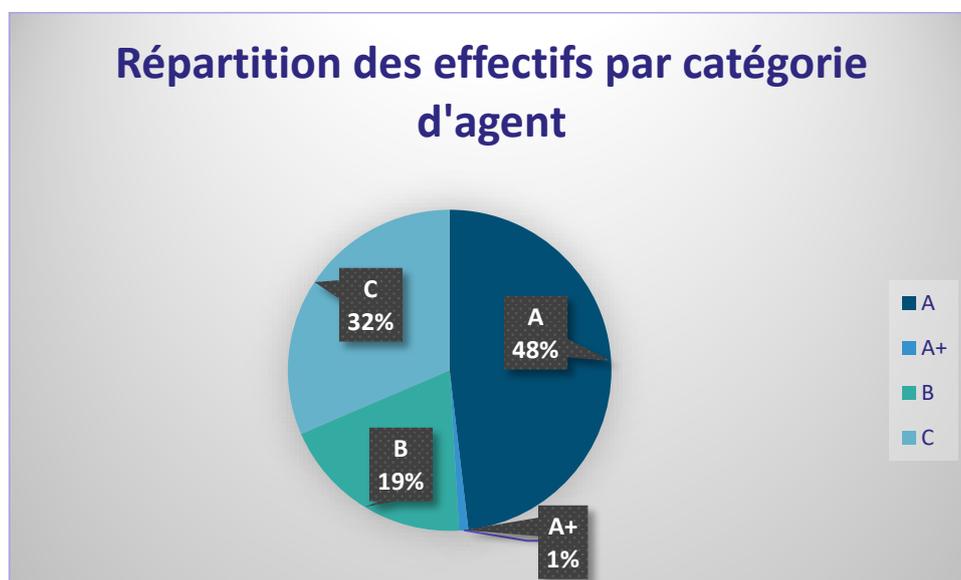
3

NOTRE ÉQUIPE

Les agents du SICTIAM

3.1. La structure des effectifs

En 2019, **70 postes** permanents inscrits au tableau des effectifs sont pourvus. Ils sont ainsi répartis :

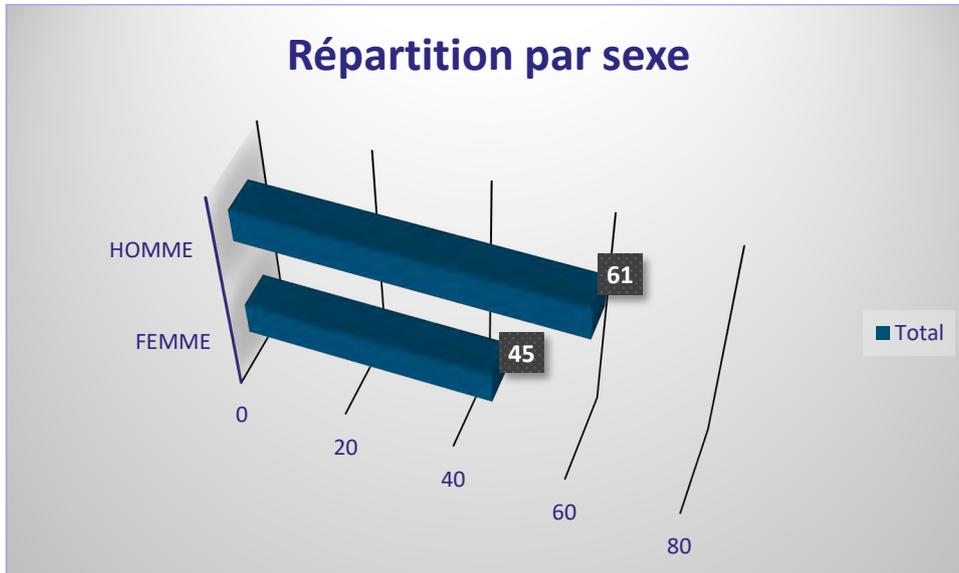


La répartition des effectifs du SICTIAM par catégorie d'agents présente :

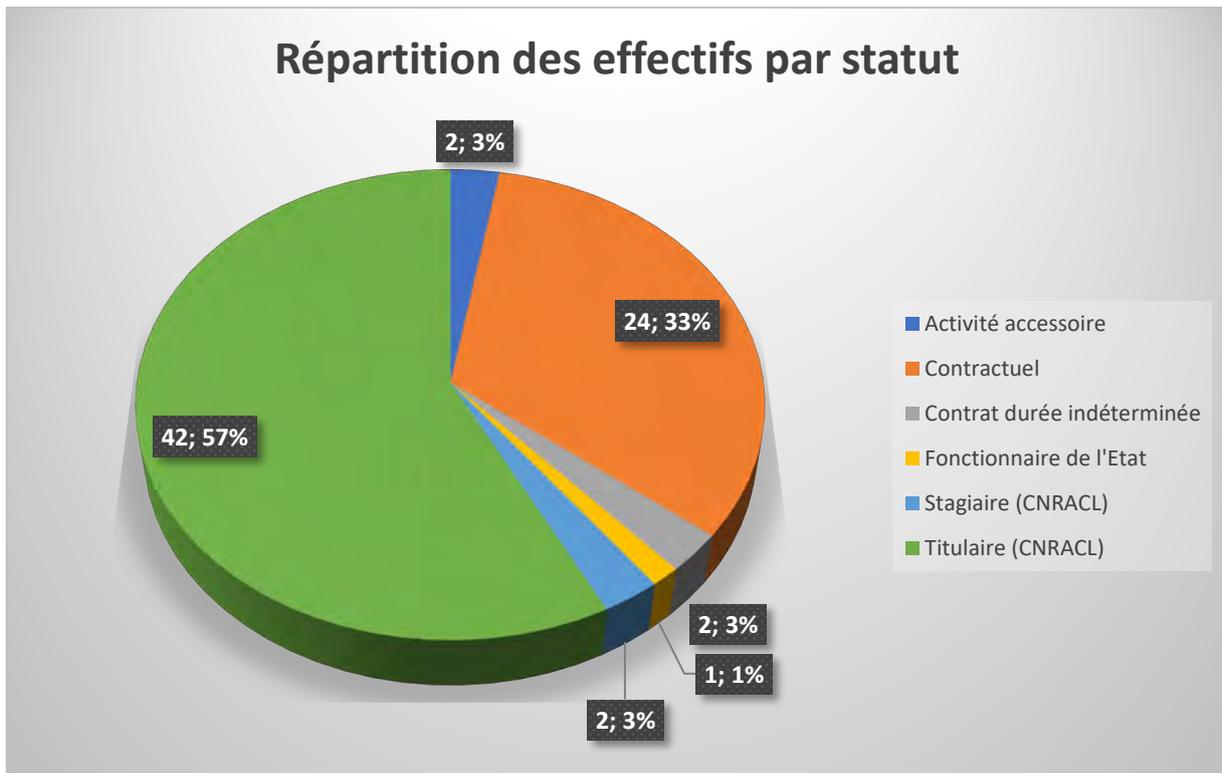
- la proportion des effectifs de **catégorie A** (20 % en 2014, 32 % agents en 2018 et 48% en 2019) était prédominante jusqu'en 2012, elle le redevient dès 2017. Bien qu'en nette diminution depuis plusieurs années, celle-ci confirme la nécessité pour le SICTIAM de se doter de compétences hautement spécialisées dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et l'aménagement numérique du territoire.

- Un **accroissement des effectifs de catégorie B** (6 en 2015, 16 en 2018, 19 % en 2019) due aux évolutions de carrière d'une part (promotion interne, réussite au concours), et d'autre part aux besoins accrus de techniciens, cadres intermédiaires.

Cet effectif est composé de **42 % de femmes** et **61 % d'hommes**.



La répartition des effectifs par types d'embauches est largement représentée **avec 43.67 % de titulaires** contre **26.6% de contractuels**.



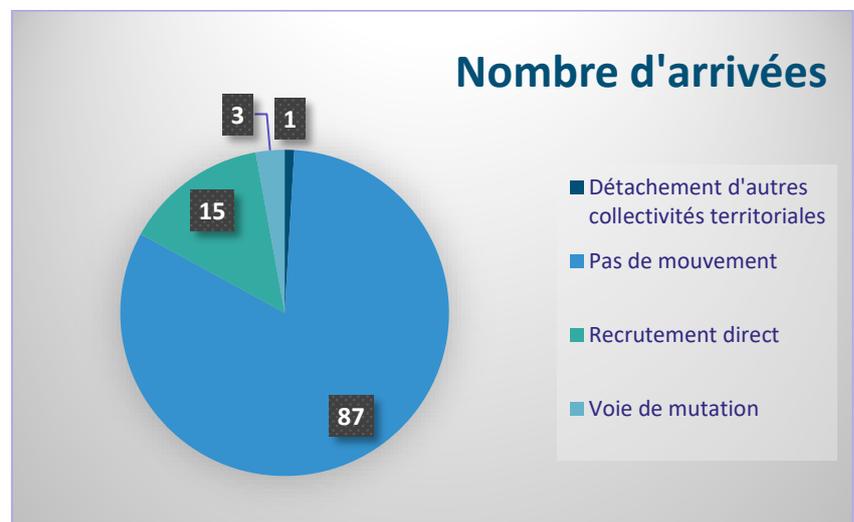
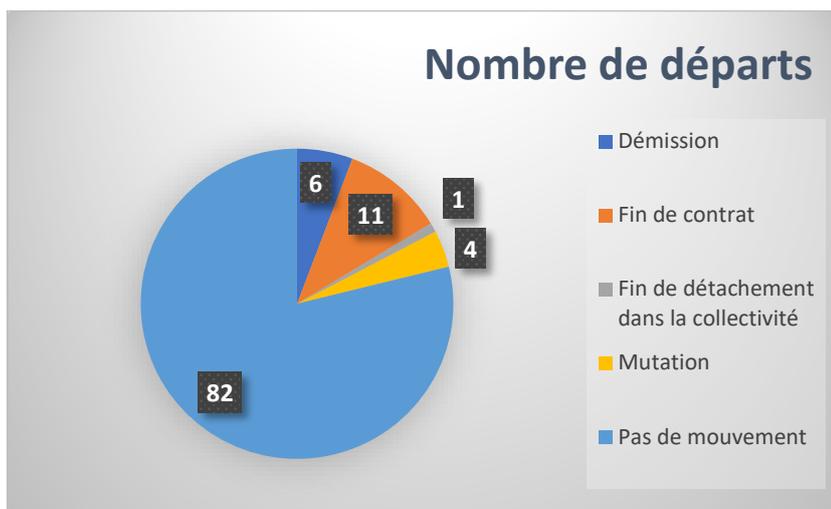
Le tableau des effectifs au 31/12/2019 est le suivant :

GRADES OU EMPLOIS	Emplois budgétaires	DONT TNC	Effectif pourvu	DONT TNC	Effectif vacant	DONT TNC
Filière Administrative						
<i>Catégorie A</i>	22	1	13	1	9	
Directeur Général des Services	1		1		0	
Directeur Général Adjoint	1		0		1	
Attaché	15	1	11	1	4	
Attaché principal	5		1		4	
<i>Catégorie B</i>	12	1	8	1	4	
Rédacteur	6	1	4	1	2	
Rédacteur principal de 1ère Cl.	2		1		1	
Rédacteur principal de 2ème Cl.	4		3		1	
<i>Catégorie C</i>	23		18		5	
Adjoint administratif territorial	12		10		2	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère Cl.	3		2		1	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème Cl.	8		6		2	
Sous-total	57	2	40	2	17	
Filière technique						
<i>Catégorie A</i>	31		17		14	
Ingénieur en chef	1		0		1	
Ingénieur	20		12		8	
Ingénieur principal	10		5		5	
<i>Catégorie B</i>	9		4		5	
Technicien	5		2		3	
Technicien principal de 1ère Cl.	3		2		1	
Technicien principal de 2ème Cl.	1		0		1	

Catégorie C	11		8		3	
Adjoint technique territorial	5		4		1	
Adjoint technique territorial principal de 1ère Cl.	2		1		1	
Adjoint technique territorial principal de 2ème Cl.	4		3		1	
Sous-total	51		29		22	
Total	108	2	69	2	39	

3.2. Le mouvement de personnel

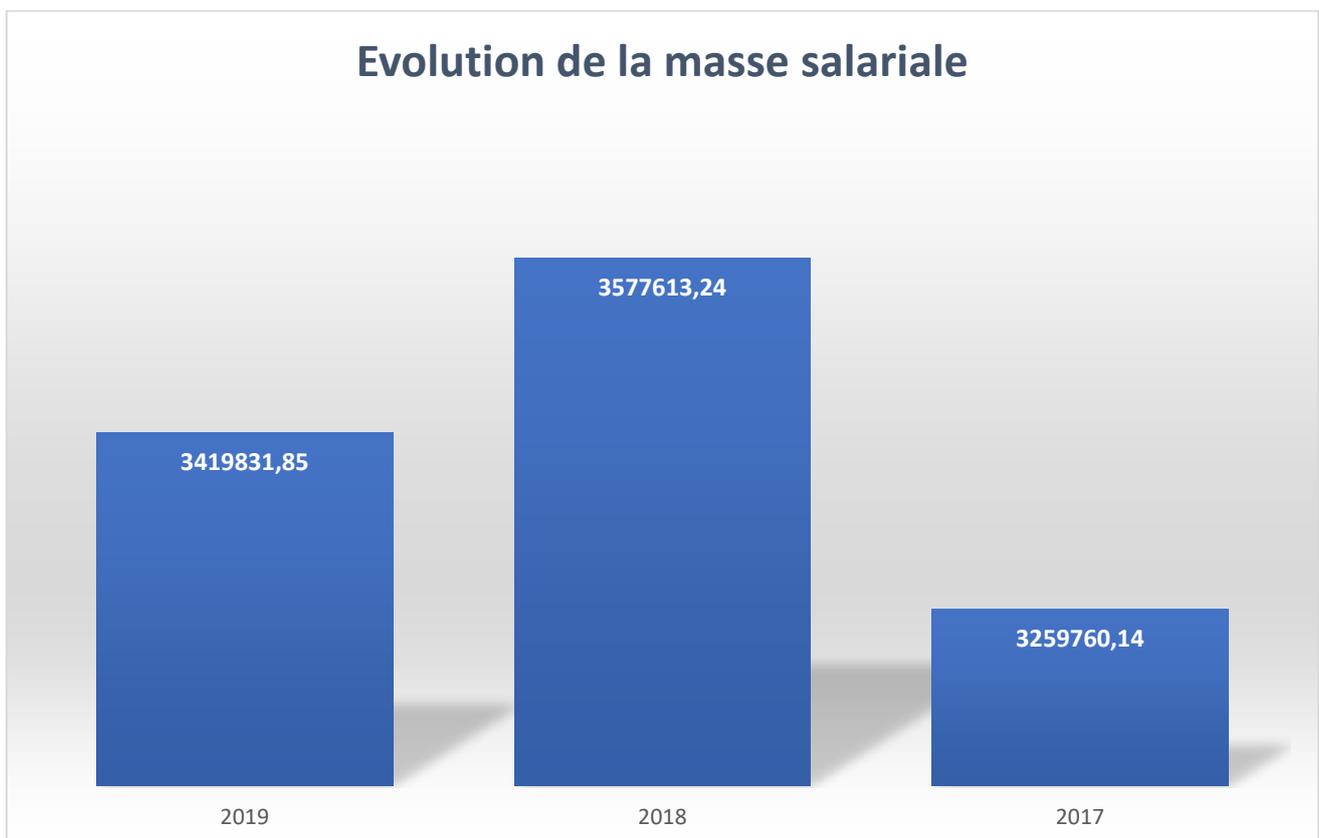
Pour l'année 2019, il y a eu **22 départs** ainsi que **19 arrivées**.



3.3. La masse salariale

La masse salariale du SICTIAM évolue en moyenne de 11.57 % par an depuis 2007. Cette augmentation reste quasi proportionnelle à l'évolution des effectifs entre 2007 et 2016. En effet, les effectifs évoluent en moyenne pour cette même période à hauteur de 11.27 %. Cette évolution s'explique par les embauches régulières depuis 2008, nécessaires au développement des services proposés aux adhérents, et supérieures au nombre des départs.

Pour l'année 2019, le nombre de départs a été supérieur au nombre d'arrivées et de fait la masse salariale a baissé.



4

COMMANDE PUBLIQUE

Le service de la Commande Publique

4.1. Les missions du service

Le Service de la Commande Publique assure le suivi des marchés pour les besoins du SICTIAM et ceux des adhérents, en application du Code la Commande Publique et dans le respect des principes généraux de la commande publique : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures.

Cette mission comprend une grande partie réglementaire, qui évolue sans cesse et des pratiques et usages qui s'inscrivent toujours plus dans le numérique et les échanges électroniques, avec la nécessité d'un suivi rigoureux aussi bien de la consultation que de l'exécution du marché.

Pour l'année 2019, le service s'est fixé comme objectif principal, l'amélioration de la gestion des marchés publics par la mise en place d'un guide de procédure interne et d'un règlement interne de la CAO conformes au Code de la Commande Publique. La rédaction d'un formulaire d'évaluation des consultations destiné aux opérateurs économiques a également été fixée comme objectif pour cette année.

4.2. Un bilan de l'année passée

4.2.1 L'amélioration générale des procédures de passation

Le service de la commande publique a rédigé l'ensemble des outils nécessaires à la bonne gestion des marchés publics du SICTIAM. Le règlement de la CAO, le guide interne des procédures de passation ainsi que le formulaire d'évaluation ont été ainsi rédigés. Ces outils n'ont cependant pas été mis en place faute de validation en 2019.

Les procédures de passation des marchés n'ont cependant pas été impactées par l'absence de mise en place de ces outils. Elles ont même connu une nette amélioration vis-à-vis des opérateurs économiques comme en témoigne le graphique ci-dessous :



Ce graphique montre en premier lieu **une baisse du nombre de consultations et des CAO** par rapport à l'année 2018. Cette baisse s'explique par le ralentissement général des activités du SICTIAM causé par les changements internes intervenus en 2019.

Le nombre de marchés notifiés a en revanche augmenté en 2019. Cela s'explique par le fait que deux des marchés conclus en 2019 comportaient une quinzaine de lots.

Plus intéressant encore, le graphique montre qu'il y a eu **une augmentation du nombre d'offres reçues** par rapport au nombre de retraits de DCE au cours de l'année 2019. Le pourcentage d'offres reçues par rapport au nombre de retraits de DCE était de 19% en 2018. Il est de 24% en 2019, soit une augmentation de 5% par rapport à 2018. Cela se justifie par les efforts de clarté et de transparence exigés par le service dans le processus de sélection des opérateurs économiques.

4.2.2 La sensibilisation interne des agents par le service de la commande publique

Le service a profité des Universités d'été organisées au SICTIAM pour sensibiliser une partie des agents au respect des principes généraux de la commande publique. Plusieurs séances d'une demi-journée ont ainsi été proposées dans les mois de juillet, août et septembre 2019. Cela a abouti à la formation de 26 agents. Le service poursuivra la sensibilisation et se donne pour objectif de former l'ensemble des agents en 2020.



Chiffres clés

- 19 consultations.
- 298 retraits de DCE.
- 72 offres.
- 2 commissions d'appel d'offres.
- 54 marchés attribués.
- 115 contrats en cours d'exécution.
- Aucun courrier reçu de la préfecture.

4.3. Les faits marquants de l'année 2019

4.3.1 L'entrée en vigueur du Code de la Commande Publique

Le processus d'unification des textes applicables aux contrats de la commande publique entamé en 2015 a abouti par l'entrée en vigueur du Code de la Commande Publique le **1^{er} avril 2019**. Ce nouveau Code organise les règles relatives à la passation et à l'exécution des contrats de la commande publique (marchés publics et contrats de concession).

Le service de la commande publique a su anticiper ce changement de forme de la réglementation, en mettant à jour l'ensemble des modèles de pièces de consultation des entreprises.

La première consultation de l'ère du Code de la Commande Publique a ainsi été publiée le mardi 30 avril 2019 comme l'atteste la capture d'écran ci-dessous :

The screenshot shows the SICTIAM web application interface. At the top, there is a navigation menu with tabs for 'JOUE BOAMP / JAL', 'CONSULTATIONS NOUVELLES', 'CONSULTATIONS EN COURS', 'CONSULTATIONS CLÔTURÉES', 'RESSOURCES', 'DOCUMENTATION BdC', 'HOTLINE FORMATIONS', 'ADMINISTRATION', and 'ACCÈS PARTIE ENTREPRISE'. The main content area displays 'Consultations clôturées' with options for 'Consultations en phase de passation' and 'Consultations archivées'. A search bar is present with filters for 'Date de clôture' and 'publication entre le' and 'et le', with '2019' entered. Below the search bar, there is a section for 'EASYOPEN++ Outil d'assistance à l'ouverture de plis électroniques en masse' with a 'Lancer EASYOPEN++' button. The search results show '17 consultations archivées trouvées' and 'PAGE 2 / 2'. The detailed view of a consultation is as follows:

<p>LA PRÉSENTE CONSULTATION A POUR OBJET LA FOURNITURE DE CARBURANT À LA POMPE À L'AIDE DE CARTES ACCRÉDITIVES.</p>				<p>Informers les OE</p>
Référence	SICTIAM_06_A_20190415W2_1	Référence interne	AFF-07-2019	
Type de marché / Type de prestation	Public (CT et organismes assimilés) / Fournitures			
Procédure	Appel d'Offres Ouvert			
Date de publication sur le serveur	mardi 30 avril 2019	Date de clôture	vendredi 07 juin 2019 - 12:00	
Journal	AAPC	DCE	Registre des retraits (10 / 0)	Registre des dépôts (1 / 0)
Demands (DPC, DPO, Négociations)	Attributaires / D.E.		Lettres de rejet / Notifications	Avis d'attribution... (0)
Exécution du marché	Phase de Passation	Dériver une consultation nouvelle		Consulter les titulaires

4.3.2 Des changements internes impactant fortement l'activité du service de la commande publique

L'année 2019 a été marquée par des changements internes ayant eu un impact considérable sur la gestion des marchés publics.

Les changements de dirigeant : de novembre 2018 à juin 2019, le SICTIAM a connu des changements successifs de Direction. Il a été difficile pendant cette période d'avoir une orientation précise et pérenne concernant les activités du SICTIAM. En ce qui concerne le renouvellement de certains marchés à fort enjeu, et dans le doute, les agents en charge de la définition des besoins ont préféré attendre d'avoir une équipe dirigeante pérenne. Cela n'a été possible qu'en juin 2019 avec l'arrivée du nouveau Directeur Général.

Départ successif des agents : l'année 2019 a également été marquée par de nombreux départs d'agents dont certains étaient en charge de la définition des besoins pour le renouvellement des marchés.

Tous ces changements ont engendré des retards sur le planning de renouvellement des marchés défini par le service de la commande publique dès octobre 2018. Plusieurs

marchés ont ainsi été renouvelés en début d'année 2020. Des solutions transitoires, juridiquement justifiées, ont dû être prises par le service afin d'assurer la continuité du service public entre la date d'échéance des marchés à renouveler et la notification des nouveaux marchés.

4.3.3 Renforcement de l'équipe du service de la commande publique

Après le départ de la responsable des affaires juridiques en octobre 2018, les missions du service de la commande publique ont été assurées par un seul agent du 20 octobre 2018 au 31 juillet 2019. L'accroissement des tâches quotidiennes ainsi que du nombre de marchés à publier a nécessité le recrutement d'un agent pour renforcer l'équipe. **Alice VERNEY** a donc rejoint le service le 1er août 2019. Ce renforcement a contribué fortement à la réactivité du service dans la gestion des dossiers.



4.4. Les objectifs de l'année 2020

4.4.1 Mise en place définitive des outils internes

L'un des objectifs principaux du service de la commande au cours de l'année 2020 sera de faire adopter les outils de bonnes pratiques en matière de commande publique. Les guides internes de la CAO ainsi que des procédures de passation déjà rédigées, seront ainsi soumis à l'approbation du comité syndical au deuxième trimestre de l'année 2020. Ces outils permettront d'encadrer l'action des agents en matière de passation et d'exécution des marchés publics.

4.4.2 Mise en place d'une stratégie achat

L'efficacité d'un service de la commande publique réside dans la définition et la mise en place d'une stratégie d'achat public. Une réorganisation des modalités de

renouvellement des marchés s'imposera en 2020 avec une systématisation du recours au sourcing ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés à fort enjeu.

4.4.3 Formation de nouveaux arrivants aux règles de base de la commande publique

Le service proposera plusieurs créneaux de sensibilisation sur le respect des principes généraux de la commande publique. L'objectif étant que tous les agents du SICTIAM soient formés jusqu'à la fin de l'année 2020.

Dans le prolongement de ces formations, le service se fixe comme autre objectif, la sensibilisation de chaque nouvel arrivant à la compréhension de l'essentiel des procédures de passation et de l'exécution des marchés publics.

Annexe - Liste des marchés conclus en 2019

LISTE DES MARCHES CONCLUS DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

MARCHES DE FOURNITURES				
N° marché	Attributaire	Code postal	Objet du marché	Date signature marché
MONTANT de 25 000 € HT à 89 999,99 € HT				
2019-FC0000002	MOBILIER CONSEILS AMENAGEMENT	06000	ACHAT DE MOBILIER DIVERS Lot 1 : mobilier de bureau – réassort de bureaux, chaises, caissons	13/02/2019
2019-FC0000003	MOBILIER CONSEILS AMENAGEMENT	06000	ACHAT DE MOBILIER DIVERS Lot 2: modules d'insonorisation	13/02/2019
MONTANT de 90 000 € HT à 220 999,99 € HT				
2019-FC0000029	REXEL France	75838	ACHAT DE FIBRES POUR LES FORMATIONS DE L'ECOLE DU NUMERIQUE DE SAINTE TULLE	17/05/2019
2019-FTIC00045	BERGER LEVRAULT	31670	ACQUISITION ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION INFORMATIQUE DEDIEE AUX METIERS DE L'ACTION SOCIALE	14/06/2019
2019-FTIC00050	CHAMBERSIGN	75017	ACQUISITION DE CERTIFICATS ELECTRONIQUES POUR LE SICTIAM ET SES ADHERENTS	15/11/2019
MONTANT de 221 000,00 € HT et plus				
2019-FC0000048	EDENRED	92240	FOURNITURE DE CARBURANT A LA POMPE A L'AIDE DE CARTES ACCREDITIVES	27/09/2019
MARCHES DE SERVICES				
N° marché	Attributaire	Code postal	Objet du marché	Date signature marché
MONTANT de 25 000 € HT à 89 999,99 € HT				
2019-S00000028	zimmermann	06271	IMPRESSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES BESOINS DU SICTIAM	13/02/2019
2019-PI0000049	ON-X	92800	ELABORATION ET AIDE AU CHOIX D'ACHAT DE PRESTATIONS D'ETUDES ET DE TRAVAUX	03/10/2019
2019-STIC00051	SIRAP	26106	MAINTENANCE ET ASSISTANCE A L'UTILISATION DES LOGICIELS X'MAP ET R'ADS	04/12/2019
MONTANT de 90 000 € HT à 220 999,99 € HT				
2019-STIC00047	SELDON FINANCE	64210	MAINTENANCE ET ASSISTANCE A L'UTILISATION DU PROGICIEL WEBDETTE/WINDETTE	23/09/2019
MONTANT de 221 000,00 € HT et plus				
2019-PI0000004 2019-PI0000005	NEXTROD ENGINEERING	21240	ETAT DES LIEUX DE LA VOIRIE, REMISE AUX NORMES DE L'ADRESSE ET CREATION DE FICHIERS ADRESSE TYPE HEXACLE Lot technique 1 - REALISATION DES PLANS DE CORPS DE RUE SIMPLIFIES (PCRS) ET DE TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES. Lot 1-1 département des Alpes-de-Haute-Provence(04) Lot 1-2 département des Hautes Alpes (05)	13/02/2019
2019-PI0000006 2019-PI0000007	GEOFIT EXPERT	44307	ETAT DES LIEUX DE LA VOIRIE, REMISE AUX NORMES DE L'ADRESSE ET CREATION DE FICHIERS ADRESSE TYPE HEXACLE Lot technique 1 - REALISATION DES PLANS DE CORPS DE RUE SIMPLIFIES (PCRS) ET DE TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES. Lot 1-4 département des Bouches du Rhône (13) Lot 1-6 département du Vaucluse (84)	13/02/2019
2019-PI0000008 2019-PI0000009	GEOPTIS	92130	ETAT DES LIEUX DE LA VOIRIE, REMISE AUX NORMES DE L'ADRESSE ET CREATION DE FICHIERS ADRESSE TYPE HEXACLE Lot technique 1 - REALISATION DES PLANS DE CORPS DE RUE SIMPLIFIES (PCRS) ET DE TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES. Lot 2-3 département alpes Maritimes (06) Lot 2-5 département du Var (83)	13/02/2019
2019-PI0000010 2019-PI0000011 2019-PI0000012 2019-PI0000013 2019-PI0000014 2019-PI0000015	LA POSTE SA	13458	ETAT DES LIEUX DE LA VOIRIE, REMISE AUX NORMES DE L'ADRESSE ET CREATION DE FICHIERS ADRESSE TYPE HEXACLE Lot technique 2 - REMISE AUX NORMES DU REFERENTIEL DE DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES Lot 2-1 département des Alpes-de-Haute-Provence(04) Lot 2-2 département des Hautes Alpes (05) Lot 2-3 département alpes Maritimes (06) Lot 2-4 département des Bouches du Rhône (13) Lot 2-5 département du Var (83) Lot 2-6 département du Vaucluse (84)	13/02/2019
2019-PI0000016 2019-PI0000017 2019-PI0000018 2019-PI0000019 2019-PI0000020 2019-PI0000021	LA POSTE SA	13458	ETAT DES LIEUX DE LA VOIRIE, REMISE AUX NORMES DE L'ADRESSE ET CREATION DE FICHIERS ADRESSE TYPE HEXACLE Lot technique 3- FOURNITURE ET POSE DES SIGNALETIQUES DE RUE, MAISONS ET IMMEUBLES Lot 3-1 département des Alpes-de-Haute-Provence(04) Lot 3-2 département des Hautes Alpes (05) Lot 3-3 département Alpes Maritimes (06) Lot 3-4 département des Bouches du Rhône (13) Lot 3-5 département du Var (83) Lot 3-6 département du Vaucluse (84)	13/02/2019

SICTIAM - Rapport d'activité 2019

2019-PI0000022 2019-PI0000023 2019-PI0000024 2019-PI0000025 2019-PI0000026 2019-PI0000027	GEODIS	14760	ETAT DES LIEUX DE LA VOIRIE, REMISE AUX NORMES DE L'ADRESSE ET CREATION DE FICHIERS ADRESSE TYPE HEXACLE Lot technique 4- FOURNITURE DE FICHIER ADRESSE PAR COMMUNE DE TYPE HEXACLE Lot 4-1 département des Alpes-de-Haute-Provence(04) Lot 4-2 département des Hautes alpes (05) Lot 4-3 département Alpes Maritimes (06) Lot 4-4 département des Bouches du Rhône (13) Lot 4-5 département du Var (83) Lot 4-6 département du Vaucluse (84)	13/02/2019
2019-PI0000030	SCRIBTEL FORMATION	75012	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°1 : GESTION DE PROJETS TECHNIQUES	29/05/2019
2019-PI0000031	1er : SCRIBTEL FORMATION 2ème: CCI DU CANTAL 3ème: LOGIC	75012 15000 42100	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°2 : AUTOCAD	29/05/2019
2019-PI0000032	SCRIBTEL FORMATION	75012	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°3 : BUREAUTIQUE	30/05/2019
2019-PI0000033	1er AMJ GROUP 2ème: CCI DU CANTAL 3ème: LOGIC	75015 15000 42100	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°4 : QGIS	29/05/2019
2019-PI0000034	CCI DU CANTAL	15000	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°6 : IPON	29/05/2019
2019-PI0000035	1er LOGIC 2ème: SOGELINK 3ème: CCI DU CANTAL	42100 69647 15000	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°7 : COMAC	29/05/2019
2019-PI0000036	1er CCI DU CANTAL 2ème: SOGELINK 3ème: LOGIC	15000 69647 42100	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°8 : CAMELIA	29/05/2019
2019-PI0000037	1er CCI DU CANTAL 2ème: LOGIC 3ème: AMJ GROUP	15000 42100 75015	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°9 : CAPFT	29/05/2019
2019-PI0000038	CCI DU CANTAL	15000	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°10 :GEOFIBRE	29/05/2019
2019-PI0000039	1er LOGIC 2ème: APAVE SUDEUROPE	42100 13322	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°12 : HABILITATIONS NACELLES	29/05/2019
2019-PI0000040	1er AZIMUT ACADEMY 2ème: PARAMARIBO 3ème: DECIS	33000 69130 84000	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°13 : HABILITATIONS AIPIR	29/05/2019
2019-PI0000041	1er ROGGI MARC 2ème: DECIS 3ème: LOGIC	84170 84000 42100	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n° 14 : HABILITATION ELECTRIQUE	29/05/2019
2019-PI0000042	SCRIBTEL FORMATION	75012	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°15 : REDACTION ET SYNTHESE	29/05/2019
2019-PI0000043	1er KUBE 2ème: DOTIC	69130 33000	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n° 16 : GRACE THD	29/05/2019
2019-PI0000044	1er LOGIC 2ème: MANO TECHNOLOGIE 3ème: CCI DU CANTAL	42100 61100 15000	MISE A DISPOSITION DE FORMATEURS AUX METIERS DE LA FIBRE OPTIQUE Lot n°17 : TECHNIQUE FIBRE	29/05/2019
2019-STIC00046	CIRIL SA	69603	MAINTENANCE ET ASSISTANCE A L'UTILISATION DE PROGICIELS CIVIL NET RH, GF, POP, ENFANCE (articles L.2122-1 et R2122-3 3° du code de la commande publique)	17/09/2019

MARCHES DE TRAVAUX

N° marché	Attributaire	Code postal	Objet du marché	Date signature marché
MONTANT de 25 000 € HT à 89 999,99 € HT				
<i>néant</i>				
MONTANT de 90 000 € HT à 208 999,99 € HT				
<i>néant</i>				
MONTANT de 209 000,00 € HT et plus				
<i>Néant</i>				

5

LES FINANCES

Le budget syndical

5.1. Le budget principal

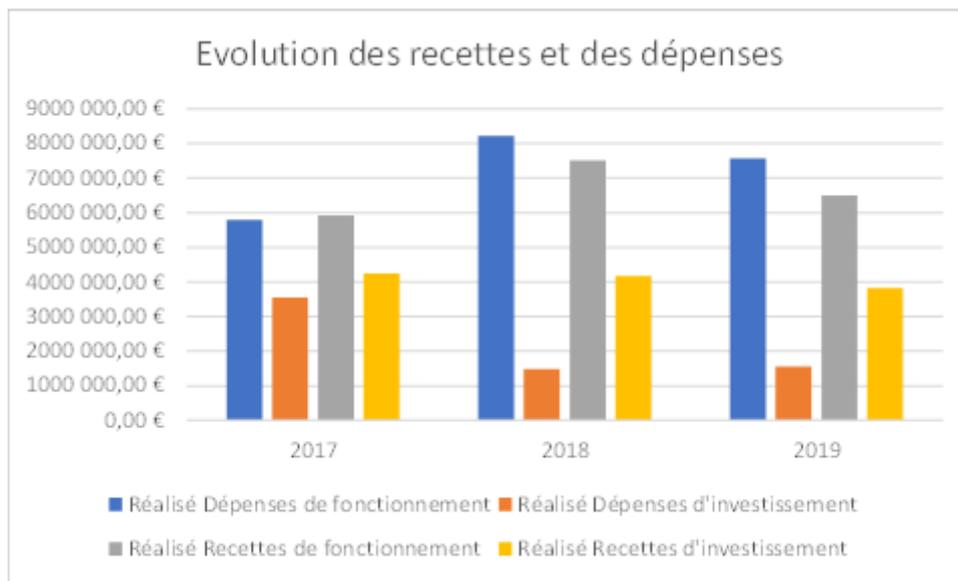
5.1.1 L'exécution budgétaire

Le budget principal de l'année 2019 présente en recettes et en dépenses d'investissement la somme de **3.965.605,77€**, ainsi qu'en recettes et en dépenses de fonctionnement, la somme de **7.800.458,1€**.

Le compte administratif 2019 du budget principal présente :

- **une exécution du budget de fonctionnement :**
 - de 97.01% du budget en cours concernant les dépenses,
 - de 83.37% du budget en cours concernant les recettes.

- **une exécution du budget d'investissement :**
 - de 39.22% du budget en cours concernant les dépenses,
 - de 96.26% du budget en cours concernant les recettes.



Il en ressort un déficit de fonctionnement de – 1.064.054,79€ (*) ainsi qu'un excédent d'investissement de + 2.262.314,87€ et un solde des restes à réaliser en dépenses de 84.753,78€.

Balance générale au 31/12/2019

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des Sections
Recettes prévision. totales	3 965 605,77 €	7 800 458,10 €	11 766 063,87 €
Recettes nettes	1 132 194,80 €	6 503 234,74 €	7 635 429,54 €
Résultat de l'exercice 2018	2 685 283,36 €		2 685 283,36 €
Total des Recettes	3 817 478,16 €	6 503 234,74 €	10 320 712,90 €
Dépenses prévision. totales	3 965 605,77 €	7 800 458,10 €	11 766 063,87 €
Dépenses nettes	1 555 163,29 €	6 845 587,98 €	8 400 751,27 €
Résultat de l'exercice 2018		721 701,55 €	721 701,55 €
Total des Dépenses	1 555 163,29 €	7 567 289,53 €	9 122 452,82 €
Résultat de l'exercice 2019	2 262 314,87 €	-1 064 054,79 €	1 198 260,08 €

(*) Les efforts réalisés entre 2018 et 2019 afin d'améliorer les résultats se mesurent par la différence des dépenses de fonctionnement réalisées (hors résultats reportés) entre 2018 et 2019. Nous constatons une diminution des dépenses nettes de -1.380.301€ (-411.701€, hors cession des locaux en 2018), ainsi qu'une progression des recettes de fonctionnement réalisées (hors résultats reportés et hors cession des locaux en 2018) entre 2018 et 2019 de +98.962€.

Le Compte Administratif 2019 clôture l'exercice avec un résultat excédentaire global de + 1.198.260,08€ (+1.113.506,30€ en incluant les restes à réaliser).

Résultats d'exécution du budget principal

	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Section d'investissement	2 685 283,36 €	-422 968,49 €	2 262 314,87 €
Section de fonctionnement	-721 701,55 €	-342 353,24 €	-1 064 054,79 €
Résultat de l'exercice 2019	1 963 581,81 €	-765 321,73 €	1 198 260,08 €

5.1.2 La dette

Un emprunt de **32.308.000€** a été contracté sur l'exercice 2017 remboursable sur 22 ans et financé par la Caisse d'Épargne et la Caisse des Dépôts et Consignation.

4.000.000€ ont été affectés au budget principal afin de financer différents projets dont notamment la nouvelle plateforme de service (PSN2).

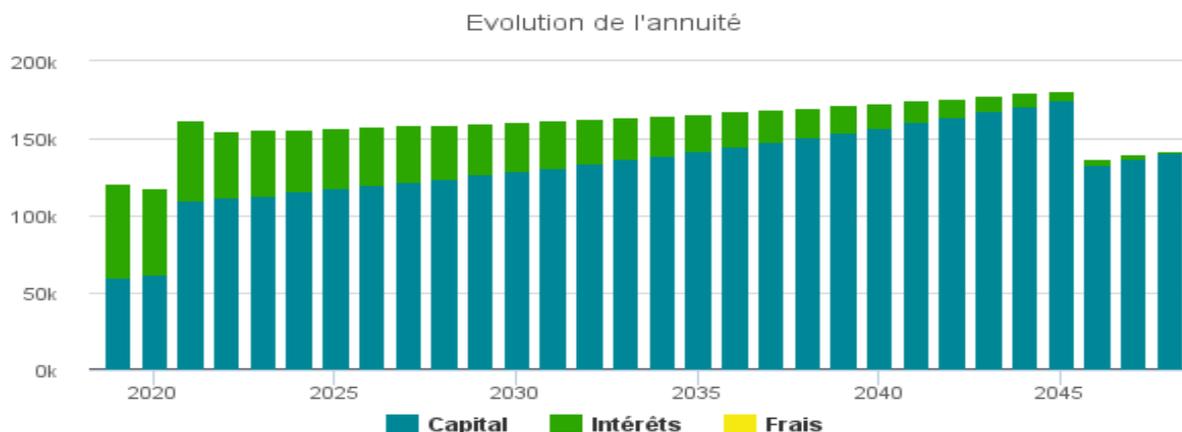
Répartition de l'encours 2019

Catégorie	Encours 01/01	Annuité	Intérêts	Capital	Solde	Encours 31/12
				Amort.		
Emprunt en euros	4 000 000,00	121 001,00	61 180,19	59 820,81	121 001,00	3 940 179,19

Durée de vie de l'emprunt

Indicateurs	
Encours 3 940 179,19	Duration * 13 ans, 9 mois
Durée de vie moyenne * 15 ans, 5 mois	Durée résiduelle * 28 ans
Durée résiduelle Moyenne * 27 ans, 5 mois	* tirages futurs compris

Tableau consolidé des amortissements et intérêts des emprunts

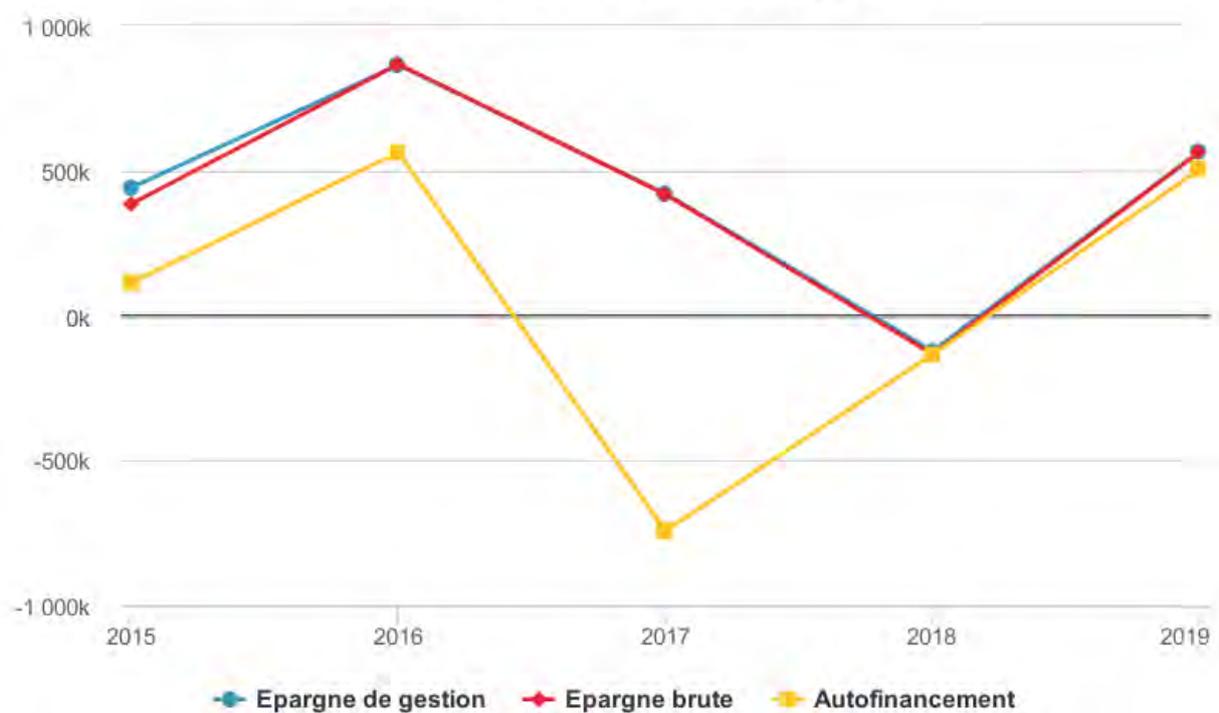


(*) L'amortissement de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (1 154 000€) débutera à compter de 2021.

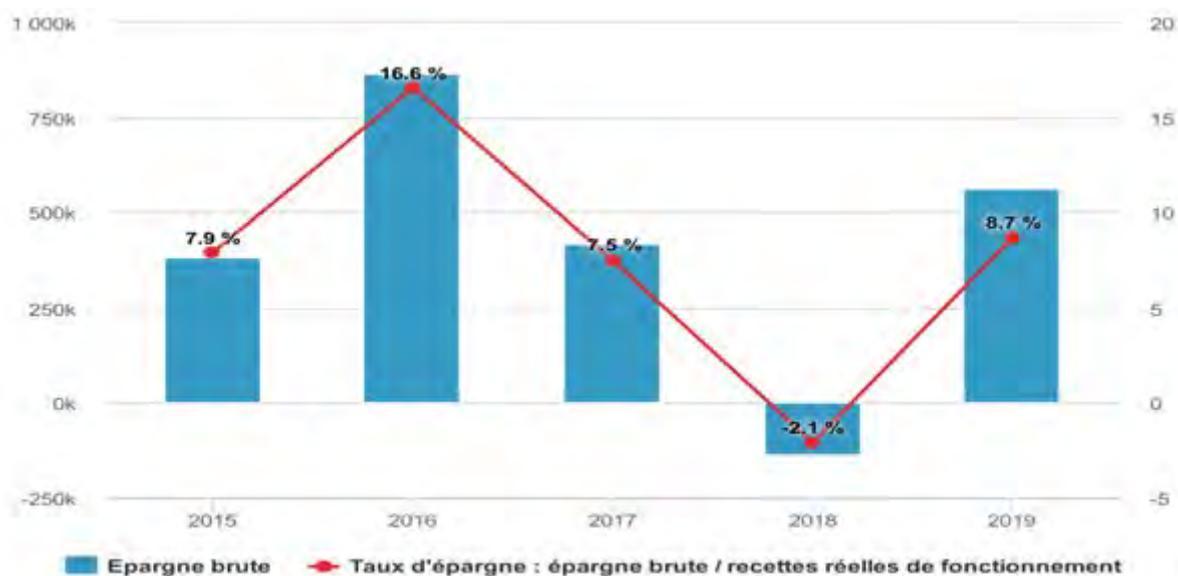
5.1.3 Les équilibres financiers

	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement courant	4 830 385,90	5 162 680,29	5 526 489,08	6 350 732,63	6 411 042,98
Dépenses de fonctionnement courant	4 389 933,19	4 298 824,19	5 106 938,95	6 473 810,44	5 845 431,74
Epargne de gestion	440 452,71	863 856,10	419 550,13	-123 077,81	565 611,24
Résultats financiers	-36 409,46	-33 505,05	-30 486,18	-54 555,51	-56 995,12
Résultats exceptionnels	-19 779,09	35 819,96	28 223,29	43 108,99	55 900,39
Epargne brute	384 264,16	866 171,01	417 287,24	-134 524,33	564 516,51
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	271 247,92	303 905,90	1 160 470,95	0,00	59 820,81
Epargne Disponible (Autofinancement net)	113 016,24	562 265,11	-743 183,71	-134 524,33	504 695,70
Taux d'épargne : épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	7.92 %	16.58 %	7.47 %	-2.1 %	8.69 %
Dette au 31 12	1 464 376,65	1 160 470,95	2 651 523,83	4 000 000,00	3 940 179,19
Capacité de désendettement	3,81	1,34	6,35	-29,73	6,98

Evolution des niveaux d'épargne



Focus sur l'épargne brute



Le budget annexe

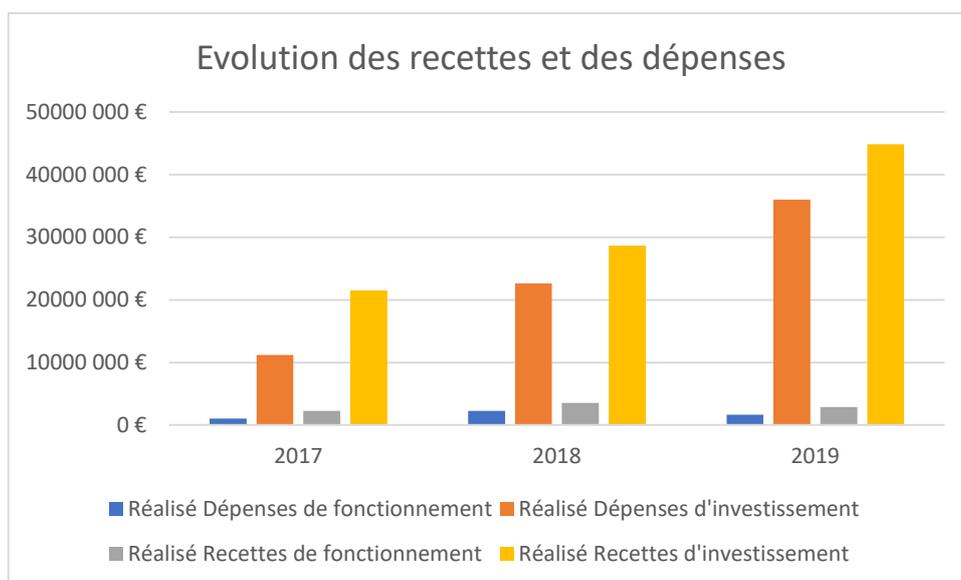
5.2. Le budget de la Direction de l'Aménagement numérique

5.2.1. L'exécution budgétaire

Le budget annexe dédié à l'aménagement numérique du territoire 2019 présente en recettes et en dépenses de fonctionnement la somme de **3.488.714€**, ainsi qu'en recettes et en dépenses d'investissement, la somme de **50.664.047€**.

Le compte administratif 2019 du budget annexe ANT présente :

- une exécution du budget de fonctionnement :
 - de 47.66% du budget en cours concernant les dépenses
 - de 82.04% du budget en cours concernant les recettes
- une exécution du budget d'investissement :
 - de 71.10% du budget en cours concernant les dépenses
 - de 88.55% du budget en cours concernant les recettes



Il en ressort un excédent de fonctionnement de + 1.199.326,33 € ainsi qu'un excédent d'investissement de + 8.842.160,77 €.

Résultats d'exécution du budget ANT

	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Section d'investissement	6 074 893,68 €	2 767 267,09 €	8 842 160,77 €
Section de fonctionnement	1 274 096,02 €	-74 769,69 €	1 199 326,33 €
Résultat de l'exercice 2019	7 348 989,70 €	2 692 497,40 €	10 041 487,10 €

Le Compte Administratif clôture l'exercice 2019 avec un résultat excédentaire global de + 10.041.487,10 €. Cet excédent est à mettre en regard des engagements de travaux en cours dont le montant s'élève à plus de 19 millions d'euros.

Balance générale au 31/12/2019

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des Sections
Recettes prévision. totales	50 664 047,00 €	3 488 714,00 €	54 152 761,00 €
Recettes nettes	38 789 699,15 €	1 587 909,05 €	40 377 608,20 €
Résultat de l'exercice 2018	6 074 893,68 €	1 274 096,02 €	7 348 989,70 €
Total des Recettes	44 864 592,83 €	2 862 005,07 €	47 726 597,90 €
Dépenses prévision. totales	50 664 047,00 €	3 488 714,00 €	54 152 761,00 €
Dépenses nettes	36 022 432,06 €	1 662 678,74 €	37 685 110,80 €
Total des Dépenses	36 022 432,06 €	1 662 678,74 €	37 685 110,80 €
Résultat de l'exercice 2019	8 842 160,77 €	1 199 326,33 €	10 041 487,10 €

Le SICTIAM clôture l'exercice 2019 de son budget annexe avec un excédent de 10.041.487,10€. Il se décompose comme suit :

un excédent de fonctionnement de :	+1.199.326,33€
un excédent d'investissement de :	+ 8.842.160,77€
Soit un résultat excédentaire de :	+ 10.041.487,10€

5.2.2. La dette

Un emprunt de 32.308.000€ a été contracté sur l'exercice 2017 remboursable sur 22 ans financés par la Caisse d'Epargne et la Caisse des Dépôts et Consignations.

28.308.000€ ont été affectés au budget annexe en vue de financer le projet **d'aménagement numérique du territoire**.

Un total de 21.308.000 euros a été mobilisé entre 2017 et 2018.
7 millions d'euros ont été mobilisés sur l'exercice 2019.

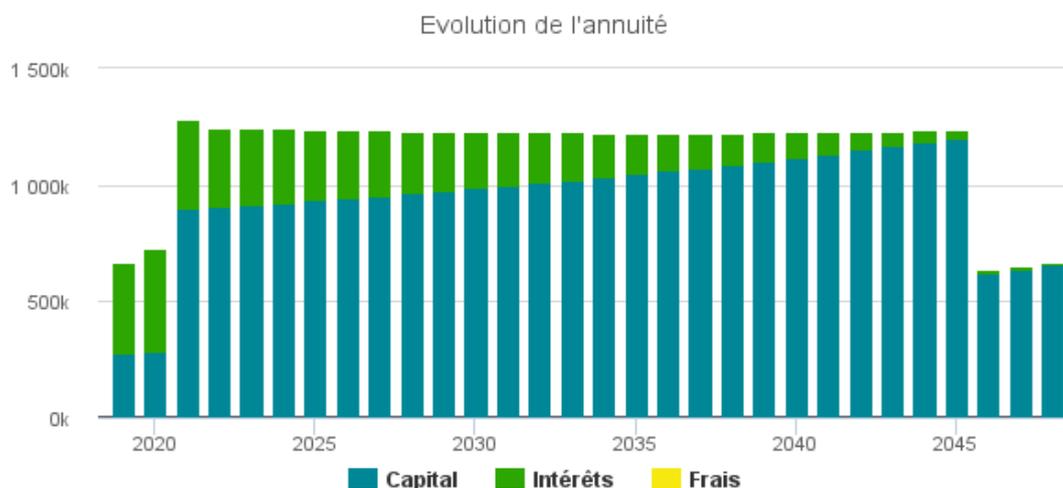
Répartition de l'encours 2019

Catégorie	Encours 01/01	Tirage	Annuité	Intérêts	Capital	Solde	Encours 31/12
					Amort.		
Emprunt en euros	21 308 000,00	7 000 000,00	670 736,47	391 012,16	279 724,31	670 736,47	28 028 275,69

Durée de vie

Indicateurs	
Encours au 31/12/2019 28 028 275,69	Duration * 13 ans, 3 mois
Durée de vie moyenne 14 ans, 11 mois	Durée résiduelle * 28 ans
Durée résiduelle Moyenne 26 ans, 11 mois	

Tableau consolidé des amortissements et intérêts des emprunts



(*) L'amortissement de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (15 000 000€) débutera à compter 2021.

5.2.3 Les équilibres financiers

IG	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement courant	343 229,00	1 361 498,69	1 461 231,19	2 303 377,22	1 584 479,05
Dépenses de fonctionnement courant	147 773,45	760 172,40	1 005 399,88	1 138 620,34	1 156 014,17
Epargne de gestion	195 455,55	601 326,29	455 831,31	1 164 756,88	428 464,88
Résultats financiers	0,00	0,00	-19 445,68	-250 921,45	-384 074,57
Résultats exceptionnels	0,00	1 000,00	42,85	-747 342,09	-24 576,11
Epargne brute	195 455,55	602 326,29	436 428,48	166 493,34	19 814,20
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	0,00	0,00	0,00	0,00	279 724,31
Epargne Disponible (Autofinancement net)	195 455,55	602 326,29	436 428,48	166 493,34	-259 910,11
Taux d'épargne : épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	56.95 %	44.21 %	29.87 %	7.22 %	1.25 %
Dette au 31 12	0,00	0,00	10 000 000,00	21 308 000,00	28 028 275,69
Capacité de désendettement	0,00	0,00	22,91	127,98	1 414,56

5.2.4 Quelques définitions

Epargne de gestion : Correspond au différentiel entre les produits courants et les charges courantes, indépendamment des opérations financières. Son emploi est d'assurer le règlement des intérêts.

Epargne brute ou Capacité d'autofinancement (CAF) : L'épargne brute, appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) résulte de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice.

Elle représente le socle de la richesse financière. Cet outil permet d'identifier l'aisance de la section de fonctionnement et de déterminer la capacité à investir, traduisant ainsi l'effet de levier du fonctionnement sur l'investissement.

Ainsi, l'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. Cet excédent de liquidités récurrentes permet également de financer tout ou une partie de l'investissement.

Epargne nette/disponible (CAF Nette) : Elle est calculée à partir de l'épargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette.

Elle représente la ressource disponible susceptible d'être réinvestie dans les équipements et/ou dans le fond de roulement. L'épargne brute amputée de l'amortissement de la dette, hors réaménagement financé par emprunt et remboursement de la dette récupérable, est appelée épargne nette.



6

COMMUNICATION

Communication

6.1. Une réorganisation du service

L'année 2019 a connu une importante réorganisation du service Communication, qui compte désormais qu'un seul agent en charge de la communication externe et interne (au lieu de quatre effectifs en 2018).

Le service Internet (qui s'occupe de la gestion des sites web pour les adhérents) a été séparé du service Communication et associé au service Dématérialisation.

6.2. La communication externe

La communication du SICTIAM a été caractérisée en 2019 par **l'envoi de nombreux mailings** aux adhérents, par la rédaction du **rapport d'activité** de l'année précédente, la publication de la **lettre d'information**, la présence sur les réseaux sociaux et l'organisation d'une « **Journée Utilisateurs** » pour célébrer les 30 ans du SICTIAM. L'organisation de cette journée dédiée aux adhérents n'a pas abouti à cause du changement de Direction en cours d'année et de la réorganisation.

A l'occasion des 30 ans du SICTIAM **une édition spéciale du logo** a été réalisée et adaptée à différents supports de communication (signature de mails des agents, site internet, réseaux sociaux).

Au mois de mai 2019 le **rapport d'activité de l'année 2018** a été publié sur le site du SICTIAM.

La première lettre d'information "**Les actus du SICTIAM**" a été diffusée au mois de novembre. Les lecteurs y ont retrouvé l'édito du Président, des informations sur les applications métiers, sur la commande publique, les



recrutements en cours, les orientations stratégiques, ainsi que l'état d'avancement de l'aménagement numérique du territoire.

OPÉRATEUR PUBLIC DE SERVICES NUMÉRIQUES

LES ACTUS DU SICTIAM

ÉDITO

Des services adaptés, de la transparence et de l'innovation dans la solidarité

Le SICTIAM est un formidable outil au service des collectivités adhérentes. À la suite d'une période complexe, le SICTIAM reprend aujourd'hui ses activités se recentrant sur son cœur de métier pour apporter un service de qualité à ses adhérents. L'intérim de Jean Tardieu a permis d'impulser cette dynamique et de redonner une bouffée d'oxygène.

La mission que j'ai confiée au nouveau Directeur Général Philippe Dubost, est de développer l'ingénierie dans les services numériques nécessaires aux collectivités tout en leur dégageant des marges de manœuvre : ceci dans un esprit de solidarité entre les collectivités. Il est clair que les premières rencontres qu'il a faites avec certains d'entre vous démontrent une forte attente pour des services en adéquation avec vos besoins et enjeux.

Les équipes du SICTIAM se retroussent les manches, identifient les principaux changements à opérer lançant des chantiers de transformation et enfin communiquent de manière transparente

- mettre à plat le catalogue de service en fonction des attentes des adhérents
- organiser le SICTIAM pour assumer nos engagements auprès des collectivités
- sécuriser tous les actes du SICTIAM (libri, finances, juridique, commande publique...)
- donner un nouvel élan au projet de déploiement du réseau de fibre optique sur la zone d'initiative publique

Le projet est ambitieux, mais tellement motivant et nous aspirons tous à retrouver l'image d'une structure publique totalement tournée vers ses adhérents

« Ne nous éloignons jamais d'un client difficile, car il est la cause de nos progrès. Traitons les autres mieux encore, car ils sont les raisons de nos bénéfices »
(Auguste Detoeuf)

Le Président du SICTIAM

1 AOUT 2019

SICTIAM

LES NOUVEAUTÉS APPLIS MÉTIERS

STELA : CARTON PLEIN POUR LES HOMOLOGATIONS
Le SICTIAM a obtenu l'**homologation**, par la Direction générale des Finances publiques du **module de transmission des flux comptables** pour sa plateforme de télétransmission STELA, pour une période de cinq ans à partir du mois d'octobre 2019.

CREATION D'UN COMITÉ D'EXPERTS
Un Comité d'experts verra le jour en début d'année 2020, afin de **donner la parole aux adhérents** sur les orientations, mais aussi sur les produits et les services que le SICTIAM distribue. Ce comité sera composé d'élus volontaires ou de fonctionnaires élus, auront désignés. Les réflexions permettront de **synchroniser les besoins exprimés par les adhérents et les services rendus** par le syndicat.

WEBCARTO EVOLUE VERS X'MAP
Le SICTIAM a choisi X'MAP, une nouvelle **solution WebSIG** qui s'inscrit comme l'évolution de **Webcarto** grâce à des fonctionnalités complètes pour la consultation, l'édition et l'exploitation des données, l'impression cartographique, l'intégration de données SIG externes, la géolocalisation.
Une démonstration du logiciel se tiendra le **Jeudi 5 décembre** matin au SICTIAM.

LES NOUVEAUTÉS DE LA COMMANDE PUBLIQUE
MARCHÉ CF, RH, ELECTIONS, ENFANCE "GRANDES COLLECTIVITES"
Le SICTIAM a signé un contrat de maintenance avec la société CIRIL pour garantir pendant trois ans la continuité de service pour ses adhérents utilisant ces solutions. Le marché "grandes collectivités" CF, RH et POPULATION est en cours de publication.

POINT DE SITUATION SUR LE MARCHÉ TÉLÉPHONIE
Le marché SICTIAM relatif à « la fourniture de services de télécommunications » est arrivé à échéance. La **nouvelle consultation est actuellement en ligne**. Un avenant au précédent marché permet d'assurer la continuité du service, les futurs marchés seront déployés après les élections pour préparer d'éventuels changements de titulaires.

CERTIFICATS ÉLECTRONIQUES
Le prestataire retenu pour le **marché relatif aux certificats électroniques** est **CHAMBERSIGN**. La notification est intervenue le 22 novembre, ensuite le SICTIAM sera associé en tant qu'opérateur d'investissement délégué et nous suivrons le transfert de compétence. Le SICTIAM sera en capacité vraisemblablement de délivrer de nouveaux certificats à partir de la mi-décembre.

2 NOVEMBRE 2019

Première lettre d'information « Les actus du SICTIAM »

Les mailings envoyés

	Nombre
Informations générales	30
RH	18
GF	8
Population	17
Dématérialisation	5
SIG	7
Infrastructure / Exploitation	8
Formation	18
Perturbations / Pannes	26
TOTAL	137

Les réseaux sociaux

Le service Communication a garanti la présence du SICTIAM sur les réseaux sociaux ([Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [YouTube](#)) en publiant des informations générales, des informations concernant les services, des photos des événements organisés au SICTIAM ainsi que ceux auxquels les agents ont participé.

Quelques publications sur **Twitter** :



Le Président Charles Ange Ginesy [@ca_ginesy](#) en visite aujourd'hui au [#SICTIAM](#) à l'occasion de l'arrivée du nouveau Directeur Général Philippe Dubost



3:14 PM - 4 juin 2019 · [Twitter Web Client](#)



SICTIAM @SICTIAM_FR · 21 nov. 2019

Aujourd'hui le [#SICTIAM](#) participe à la 10e [#JIEH](#) journée information [#emploi](#) & [#handicaps](#) organisée par le [#CCAS](#) [@antibes_jlp](#) [#recrutement](#) [#proximité](#) [#innovation](#) [#digital](#) [#collterr](#)



3 retweets 4 likes



SICTIAM @SICTIAM_FR · 10 oct. 2019

Journée de présentation des solutions métiers [#GEO](#) aujourd'hui au [#SICTIAM](#) [#cadastre](#) [#zonage](#) [#éclairage](#) [#SIG](#) [#dém](#) [#cartographie](#) [@GEOSoftware_BG](#)



11 retweets 8 likes



SICTIAM @SICTIAM_FR · 18 oct. 2019

Le trophée des Victoires de l'investissement local a été remis au [#SICTIAM](#) au salon des Maires des élus locaux et des décideurs publics des [@AlpesMaritimes](#) [@fbtp06](#) [@DubostPhilippe](#) [@pcuvelier06](#) [@ThaonThierry](#) [@Nice_Matin](#) [#ADM06](#) [#numérique](#) [#CollTerr](#) [#FTTH](#) [#biencommun](#)



4 likes

Quelques publications sur Facebook :



6.3. La communication interne

Le service Communication a opéré afin d'améliorer la cohésion des équipes en organisant des **interviews aux nouveaux arrivants**, leur permettant de se présenter et de se faire connaître par les autres.

Plusieurs événements ont été organisés en interne pour les agents du SICTIAM.

Afin d'améliorer le partage d'information, trois **réunions stratégie** ont été organisées au cours de l'année :

- Le 8 mars,
- Le 3 juin,
- Le 30 septembre.



Réunion stratégie du 3 juin



Le service Communication a organisé le 15 décembre **un goûter de Noël** avec les enfants et les parents dans les locaux du SICTIAM.

Le 18 décembre un déjeuner a été organisé pour les fêtes de Noël et offert aux agents par la Direction Générale.

7

LES MÉTIERS

Applications métiers

Ressources humaines

7.1. La gestion des Ressources Humaines avec le SICTIAM

Le SICTIAM propose un **outil de Ressources Humaines** fondé sur le Dossier Administratif de l'Agent (DAA) et l'organigramme de la structure publique ; ce SIRH intègre des processus de gestion des ressources humaines et des budgets associés, dans le respect des textes législatifs, réglementaires et statutaires. La gestion administrative peut s'effectuer avec des circuits de visa et de validation paramétrables sur mesure et en intégrant la dématérialisation complète des processus métier et documents réglementaires et administratifs associés.

L'autre outil proposé par le SICTIAM est **une solution de paie et de ressources humaines**. Ce logiciel gère l'ensemble des cas de paie, conformément aux normes de la Fonction Publique Territoriale. Il offre aux petites collectivités un service RH adapté à son usage.

7.1.2. Un bilan des projets et des formations RH

Les projets qui ont été mis en place

- Démarrage sur le logiciel CIVIL RH pour la **Ville de Vence**,
- Démarrage sur le logiciel CIVIL RH pour le **CCAS de Vence**.

Les compléments de projets

- Mise en place de la décentralisation des congés pour la **mairie de Lorgues**,
- Mise en place de la décentralisation des congés pour le **CCAS de Villefranche-sur-Mer**,

- Mise en place de la décentralisation des congés pour la **ville de Vence**,
- Mise en place de la décentralisation des congés pour le **CCAS de Vence**.

Les formations de l'année 2019

Nous avons organisé :

14 jours de formation sur la N4DS avec **76 stagiaires** (5 jours sur Magnus 9, jours sur CIRIL).

79 formations ont eu lieu en 2019 tous modules confondus, avec la participation de **356 stagiaires** dont **76** formés uniquement pour la N4DS.

Les prestations réalisées

Plusieurs collectivités ont fait appel au SICTIAM pour la réalisation des payes à façon, sur des mois où elles étaient en difficulté :

- Ville d'Eze,
- CCAS de Cap d'Ail,
- GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale),
- DPVA (Dracénie Provence Verdon Agglomération).

En totalité, nous avons réalisé plus de **1840 bulletins** pour le compte des collectivités.

90 jours ont servi également pour répondre à de nombreuses demandes d'assistance, tels que le paramétrage de rubriques spécifiques, l'assistance pour la création d'état pour l'aide à la décision, l'assistance N4DS.

7.1.3. Une année tournée vers la montée en compétences de l'équipe

En 2019 le SICTIAM a fait recours à **Weka**, société éditrice de contenus règlementaires qui accompagne les professionnels du service public au quotidien en leur apportant ressources, solutions et conseils.

Le SICTIAM a rejoint aussi **@CPUSI**, l'Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'information, regroupant aujourd'hui plus d'une centaine de collectivités territoriales ou d'établissements publics utilisateurs de logiciel de la société CIRIL.

Deux agents sont partis vers d'autres horizons, mais le SICTIAM a recruté **deux consultantes pour renforcer l'équipe** (photos ci-dessous), avec 12 jours de transfert de compétence pour que tous les membres de l'équipe aient le même niveau de formation.



Laetitia TASSIS
Consultante RH



Priscilla CHAUVIN
Consultante RH

Gestion financière

7.2. Les objectifs de l'année

Les principaux objectifs 2019 étaient de :

- Mettre à jour les bases Civil Net finances vers la nouvelle version 7,
- Mettre en place le PES Marché,
- Migrer en SAAS (*Software as a Service*) les bases de gestion financière et de gestion de la dette des collectivités intéressées.

7.2.1. Bilan des projets mis en place en 2019

Nous avons migré 15 bases **Civil Net Finances** sur la version 7 du logiciel CIRIL, ce qui a permis aux utilisateurs de bénéficier d'une nouvelle ergonomie et de nouvelles fonctionnalités sur les modules immobilisations et marchés.

Nous avons aussi commencé à déployer le **PES Marché**, ce dernier a évolué courant 2019, en effet en plus de transmettre les données essentielles et les données de recensement, il permet depuis novembre 2019 la **création de la fiche marché** sur le portail Hélios.

Aussi, nous avons migré les bases **E-Magnus 2009** de la ville de Drap, du SDEG et du Syndicat Mixte des Stations du Mercantour vers e-Magnus Evolution.

Enfin, nous avons accompagné les utilisateurs des solutions de gestion financière au quotidien avec **100 sessions de formation** pour **363 stagiaires** et avons répondu à plus de **5000 sollicitations** au service support.

7.2.2. Deux nouvelles arrivées dans l'équipe



En 2019, l'équipe GF a été renforcée avec l'arrivée de Audrey GIACOBI et Laetitia LEPAPE.

7.2.3. Objectifs de l'année à venir et projets à déployer

Pour l'année 2020 la priorité est de :

- Proposer des nouveaux services comme l'accompagnement au **passage en M57** et au **Compte Financier Unique** ou le nouveau système de sauvegarde externalisée pour les bases E-Magnus installées en local ;
- Proposer des nouveaux outils tel que le **BL.décisionnel** de Berger Levraut ou une solution de **gestion de trésorerie** ;
- **Migrer en SAAS** les bases de gestion financière et de gestion de la dette des collectivités intéressées ;
- Continuer à **déployer nos solutions** et développer l'utilisation des fonctionnalités complémentaires (PES Marché, connecteurs Chorus et PES retour et modules complémentaires).

Population

7.3. Les projets mis en place en 2019

Le Répertoire Electoral Unique

Les principaux objectifs 2019 étaient de :

- Accompagner les communes sur la mise en place du **Répertoire Électoral Unique (REU)** ;
- Expertiser les collectivités équipées du produit CIVIL NET ENFANCE en leur ajoutant des fonctionnalités.

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.

Le Répertoire électoral unique (REU) a pour finalité la gestion du processus électoral et la fiabilisation des listes électorales. Il permet la mise à jour en continu des listes électorales à l'initiative, soit des communes qui procèdent aux inscriptions et radiations des électeurs, soit de l'Insee sur la base des informations transmises par différentes administrations. Le répertoire électoral unique permet d'effectuer la gestion des listes électorales : la tenue et l'arrêté des listes et donne l'image de l'état du répertoire à une date donnée.

Côté collectivité, la mise en application de la réglementation a été déconcertante, car les listes ne sont plus arrêtées à des dates fixes lors des révisions annuelles. Les éditions et statistiques sont désormais différentes chaque jour, en fonction des mouvements d'électeurs.

Côté logiciel, ce changement de fonctionnement a diamétralement modifié les applications qui ont dû savoir se réinventer en se connectant de façon permanente au

Répertoire électoral unique pour se synchroniser. Cette période a été une phase transitoire, car le produit de l'INSEE n'était pas totalement fonctionnel.

En pratique, le SICTIAM a été énormément sollicité lors de cette phase.

Nous avons œuvré par des **documentations**, des **téléformations** ainsi que par un **temps de réponse record** pour satisfaire les sollicitations de nos adhérents, souvent excédés par l'impact de ce changement.

Après cette première expérience pour les Européennes, pour préparer au mieux les adhérents, nous avons redoublé d'effort pour les municipales de 2020 avec la version finalisée du répertoire électoral unique. Pour se faire, **des formations au cœur de territoires** ciblant les communes les plus éloignées ainsi que de nombreuses documentations vont permettre de réduire grandement le nombre de sollicitations.

Expertise des communes sur Civil Net Enfance

En parallèle l'équipe a accompagné les collectivités, déjà équipées du produit **CIVIL NET ENFANCE**, en les formant sur des **fonctionnalités nouvelles**. La prise en main du requêteur "Décideur", la mise en place du paiement par internet et la possibilité, pour les familles, de s'inscrire en ligne, ont permis aux adhérents de proposer de nouveaux services à la population.

7.4. Les objectifs pour l'année 2020

Le principal objectif de 2020 pour le service population sera de continuer le travail de préparation des adhérents aux **élections municipales**. Ce travail préparatoire devrait réduire le nombre d'appels et donc permettre un support encore plus performant.

Un deuxième objectif concerne le **transfert de compétences Eau et Assainissement**.

La loi Notre du 7 août 2015 a imposé le transfert des compétences eau et assainissement des communes vers les intercommunalités au 1^{er} janvier 2020.

Nous avons donc proposé nos services en tant qu'interlocuteur privilégié pour assister les différents acteurs dans ce transfert et préparons un marché pour proposer un logiciel performant et adapté aux grosses structures.

Avec le **marché des logiciels pour les collectivités de taille importante** arrivant à échéance, le service Population devra se former aux nouveaux produits et se préparer à leurs déploiements futurs.

Dématérialisation

7.5. Une importante réorganisation

Le service a connu une importante réorganisation en 2019 avec la **désignation d'un nouveau responsable de services**, l'intégration du service **Web et Communication** et le **rattachement de deux agents** délégués à la protection des données suite à des changements de postes en interne.

De nouveaux contours pour une nouvelle dynamique...

7.6. Des évolutions sur différents projets

7.6.1. L'évolution des plates-formes Sesile et Stela

En 2019, les deux plates-formes « pure produit SICTIAM » ont connu une refonte intégrale. Des migrations et des démarrages ont eu lieu courant 2019 pour basculer certains adhérents (une cinquantaine de migrations et une dizaine de démarrages) sur la **version 3 de STELA** (ACTES et HELIOS) et la **version 4 de SESILE**.

Cependant, une « industrialisation » du processus n'a pas été permise, ce qui a rendu impossible une bascule massive des espaces.

Le départ de nombreux développeurs a également freiné les évolutions qui avaient été engagées.

Le module convocation a malgré tout pu être redéveloppé mais pas entièrement achevé rendant toute mise en production impossible en 2019. Des tests ont néanmoins pu avoir lieu avec le SICTIAM en tant que pilote, ce qui a permis de confirmer que nous étions dans la bonne direction.



D'un point de vue règlementaire, le **module HELIOS** pour la transmission des flux comptables a **reçu sa nouvelle homologation** en septembre pour une période de 5 ans.

Quant à la **norme ACTES**, le contrôle de la cohérence des pièces jointes et l'obligation de typage desdites pièces est entré en vigueur fin d'été et a principalement impacté les transmissions liées aux marchés publics pour lesquelles les fichiers sont nombreux et normés.

L'Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées-Atlantiques (APGL 64), un nouvel organisme partenaire, a rejoint le SICTIAM (pour rappel, les partenaires sont des établissements ayant un rôle équivalent au SICTIAM sur leur territoire et bénéficiant de plates-formes « jumelles » STELA et/ou SESILE voire la SVE PUBLIK).

Le SICTIAM assure le support pour ces structures et l'assistance aux administrateurs des plates-formes, ce qui représente un total de **272 demandes annuelles**.

Des comités techniques trimestriels sont de nouveau organisés afin de relancer une dynamique d'échange et de partage d'expériences.

Cinq collectivités de l'Association pour le développement des e-procédures (ADeP), à présent dissoute, ont été intégrées à la plate-forme STELA du SICTIAM.

En 2020, suite à la mise en production du nouveau portail du SICTIAM, le service s'organisera pour relancer une campagne de migration afin que les anciennes plateformes puissent à terme être abandonnées ou conservées pour de la simple consultation. Le nouveau module convocation deviendra un module phare de STELA pour la transmission des convocations électroniques aux assemblées, sa refonte permettant une totale autonomie pour la gestion des destinataires ce qui n'était pas permis avec la version 2.

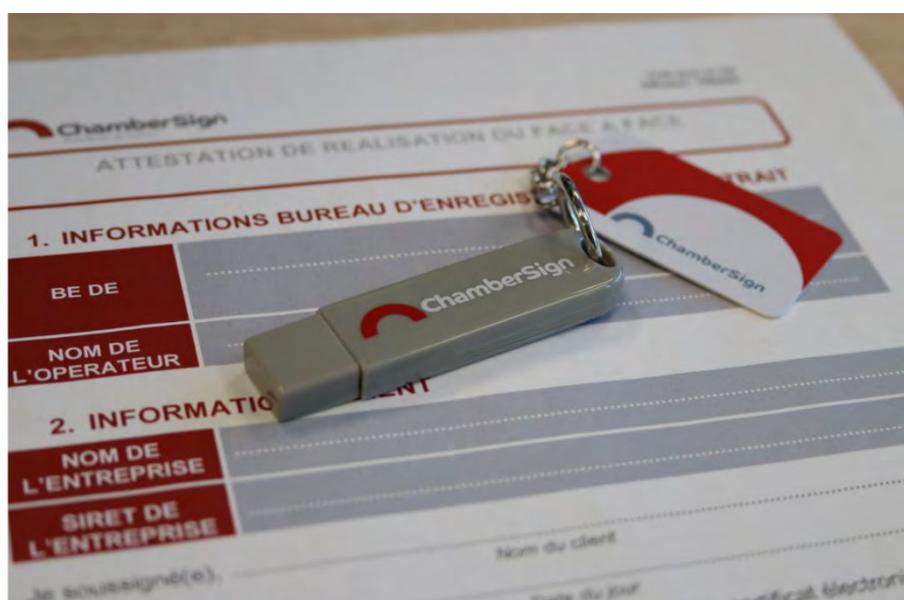
Les partenaires attendent également impatiemment les nouvelles versions.

6.6.2. Un nouveau prestataire pour les certificats électroniques

Plus de 400 certificats ont encore été délivrés cette année, mais les conditions de création des certificats et la qualité de l'accompagnement de l'autorité de certification DOCUSIGN et sa réactivité se sont fortement dégradées au fil des mois (plus d'un mois pour obtenir un certificat, pas toujours de retour à nos mails, non traitement des bordereaux transmis...).

Le SICTIAM n'étant plus satisfait de leur service et DOCUSIGN n'ayant pas transmis d'offre à la nouvelle consultation lancée, un nouveau prestataire a par conséquent été choisi.

La fourniture des certificats électroniques est à présent assurée par l'autorité **CHAMBERSIGN** qui nous permettra en 2020 de nous appuyer directement sur leur réseau de distribution au travers de certaines chambres de commerces et d'industries (CCI), en plus du SICTIAM bien sûr.



7.6.3. De nouvelles fonctionnalités sur marchés-sécurisés.fr

Neuf nouveaux espaces ont été ouverts. L'obligation de dématérialisation vis-à-vis des réponses électroniques, des échanges ou des publications est de mieux en mieux appréhendée même si des difficultés et réticences persistent pour certains opérateurs économiques.

L'une des évolutions notables du profil acheteur concerne **les données essentielles de marchés** aussi bien leur saisie que leur consultation dans l'espace public.

The screenshot shows the 'MARCHÉS SÉCURISÉS' website interface. At the top, there are navigation tabs for 'VOTRE ESPACE PRIVÉ' and 'FORMATIONS MARCHÉS PUBLICS'. Below the navigation, there are search filters and a list of results. Two results are visible, each with a table of key information.

3 Résultat(s)			
SICTIAM (06)			
ACHAT DE FIBRES OPTIQUES POUR LES FORMATIONS DE L'ÉCOLE DU NUMÉRIQUE DE SAINTE TULLE (RELANCE SUITE À L'INFRUCTUOSITÉ DE LA PRÉCÉDENTE CONSULTATION PUBLIQUE AU DOMAINE SOUS LE NUMÉRO 10 37442)			
Référence			
Numéro d'identifiant unique de marché public	2019 F000002000	Code lieu	04220
Type de marché	Accord cadre	Type de prestation	
Procédure	Procédure adaptée	Nombre de lots	
Lieux	SAINTE TULLE	Nom lieux exécution	SAINTE TULLE
Code CPV	32562000	Prix	Revisable
Durée en mois	48	Montant estimé	20000,00
Date de notification	20/05/2019	Date de publication	24/05/2019
Attributaire(x) Télécharger au format PDF Télécharger au format json			
SICTIAM (06)			
LA PRÉSENTE CONSULTATION A POUR OBJET LA FOURNITURE DE CARBURANT À LA POMPE À L'AIDE DE CARTES ACCRÉDITIVES.			
Référence			
Numéro d'identifiant unique de marché public	2019 F000004800	Code lieu	05209
Type de marché	Accord cadre	Type de prestation	
Procédure	Appel d'offres ouvert	Nombre de lots	
Lieux	SOPHIA ANTIPOLIS	Nom lieux exécution	SOPHIA ANTIPOLIS
Code CPV	30193100	Prix	Fermé et ajustable
Durée en mois	48	Montant estimé	25000,00
Date de notification	11/10/2019	Date de publication	04/11/2019
Attributaire(x) Télécharger au format PDF Télécharger au format json			

Des formations « niveau expert » ont été organisées afin de pouvoir profiter du potentiel de toute la plate-forme. Celles-ci vont se poursuivre dans les mois à venir.

7.6.4. Maarch : une nouvelle version pour une meilleure optimisation

En 2019, ce sont principalement des projets en souffrance qui ont été traités en priorité. Deux migrations en **version 18.10** ont été effectuées afin d'optimiser le temps de réponse de l'application ou de contourner un problème technique. Deux démarrages ont également eu lieu.

Un travail de refonte a été réalisé pour la mairie de Saint-Laurent-du-Var afin de pouvoir déployer **un formulaire unique de demande** (dans la même idée que le formulaire SVE). Une nouvelle version (19.04) sera déployée en 2020. L'urgence est à présent de migrer plusieurs collectivités restées dans des versions trop anciennes et qui pourront ainsi bénéficier de fonctionnalités avancées. Ces migrations faciliteront également le travail des équipes qui doivent actuellement apporter un support sur des instances hétérogènes.

7.6.5. Le portail Publik et la mise en place de la GRC

En 2019 le SICTIAM a accompagné la mise en place et le déploiement de la **Gestion Relation Citoyen (GRC)** dans 2 nouvelles collectivités : la **mairie de Cannes** et la **Communauté d'Agglomération de la Vallée des Baux Alpilles**.

The screenshot displays the official website of the City of Cannes, titled "Les démarches en ligne de la ville de Cannes". The page features a navigation menu with "ACCUEIL", "MON COMPTE", and "PORTE-DOCUMENTS". There are two main content areas:

- Code de suivi:** A section explaining that a tracking code can be associated with requests to facilitate exchanges with services. It includes a text input field containing "cx - CNPHNTEB" and a "Valider" button.
- Démarches en ligne:** A section providing information on how to access online services from the website. It notes that the current page is accessed without being connected and offers a link to "créer un compte" for services.

Below the "Démarches en ligne" section, there is a "Ma famille" section with a link for "Demande d'acte d'état civil (naissance, mariage ou décès)".

La mise en œuvre de ce projet pour la ville de Cannes a eu pour principal objectif de remplacer le portail existant qui devenait vieillissant et obsolète. Ainsi, les démarches existantes ont été en partie reprises, tout en étant adaptées à l'organisation interne de la mairie. Pour cela, des ateliers de conception ont été organisés avec les services concernés, puis dans un second temps des sessions de test et démonstration ont été

faites. L'ensemble de ce travail a permis d'adapter au mieux le portail aux besoins des agents et aux méthodes de fonctionnement des services de la collectivité.

L'espace de GRC étant un portail dédié à chaque collectivité, il est **entièrement personnalisable** : le graphisme, les contenus textes, les formulaires et les circuits de traitement sont établis en fonction de l'organisation interne.

À noter que le portail Publik rend possible **la mise en place du paiement en ligne** et permet donc de répondre à l'obligation de 2022 imposant aux collectivités de proposer un service de paiement en ligne.

Concernant l'obligation de **Saisine par Voie Électronique (SVE)**, elle est également couverte par Publik, soit via la mise en place d'une GRC complète, ou bien via un portail commun accessible à tous.

7.7. Le service Communication et Internet

En 2019, le service a souhaité revaloriser ses compétences en matière de communication en allant plus loin que la création et la refonte des sites internet.

Ainsi, l'accent a été mis sur la formation des équipes sur les démarches à mettre en œuvre en matière d'**accessibilité** afin de transmettre ensuite les bonnes pratiques aux adhérents.

7.7.1. De nouveaux sites internet et des formations ciblées

En 2019, le SICTIAM a créé et mis en œuvre **6 nouveaux sites internet**.

Les mairies de **Bonson** et d'**Utelle**, le **SMIAGE**, le **SDEG 06** et **UNIVALOM** ont demandé la création ou la refonte de leur site. Un coup de jeune a également été donné au site de la mairie de **Roquebrune-Cap-Martin**.

Par ailleurs, une quinzaine de collectivités ont été formées sur **WordPress** mais aussi sur des logiciels de **création graphique** tels que InDesign ou sur des **sujets de fonds** tels que "Comment créer une stratégie de communication efficace et des supports impactants".

Enfin, un travail de réflexion a été engagé afin de proposer aux collectivités des sessions de **sensibilisation à l'accessibilité**. Cette question devient omniprésente, touche l'ensemble des supports de communication d'une collectivité et concerne un grand nombre de métiers ; et contrairement aux idées reçues pas uniquement les services de communication...



Page d'accueil du site internet de la [Mairie de Bonson](#)



Page d'accueil du site internet de la [Mairie d'Utelle](#)



Page d'accueil du site internet du [SMIAGE](#)



Page d'accueil du site internet du [SDEG 06](#)



Page d'accueil du site internet de [UNIVALOM](#)



Page d'accueil du site internet de [Roquebrune Cap Martin](#)

7.7.2. La nouvelle équipe

Un agent qui a travaillé pendant des années au service Internet a désiré changer d'activité pour devenir consultant pour la protection des données personnelles. Parallèlement un **retour de congé parental** a permis de conserver une stabilité dans l'équipe dédiée à la communication et à Internet.

7.7.3. Une offre de service restructurée

Afin de répondre au mieux aux besoins des collectivités, l'offre du service a été restructurée et des **supports de suivi** et des **référentiels** créés. Ces derniers ont pour objectif de présenter les services aux référents projet lors des premiers échanges, mais aussi la progression des projets de communication tout au long de leur mise en œuvre.



Extraits de cahiers des charges

8

DPO

DPO

8.1. La mise en place du RGPD avec le SICTIAM

Le **règlement général sur la protection des données** (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018.

Ce texte vise à garantir **une utilisation maîtrisée des données personnelles** dans le respect de la vie privée des personnes ainsi que celle des libertés individuelles.

Cette nouvelle réglementation peut être abordée comme une contrainte supplémentaire pour les collectivités.

Ou bien... c'est l'occasion pour nos adhérents, d'**améliorer la sécurité de leurs données**, d'**afficher leur transparence** et de **conserver la confiance des administrés et des agents**.

Elle représente également une opportunité pour repenser la circulation des données personnelles au sein de la collectivité et de simplifier les procédures.

Le SICTIAM s'est placé dans cette optique et propose depuis début 2018 **une offre spécifique** afin d'accompagner ses adhérents dans la mise en place de cette nouvelle réglementation.



8.1.2. Une réorganisation pour répondre aux nombreuses demandes

Le SICTIAM a cherché à répondre favorablement à l'accélération des demandes de ses adhérents en 2019 sur ce sujet.

Le syndicat s'est adapté en réorganisant ses effectifs, replanifiant ses interventions et en uniformisant ses pratiques. Ainsi, nous avons pu répondre favorablement à toutes les sollicitations.

Il nous a été cependant difficile d'allier déplacements et rédaction des rapports de front. C'est pourquoi nous avons accusé un certain retard sur la livraison des bilans.

Les chiffres clefs pour 2019 :

- 68 projets,
- 136 sensibilisations,
- 3742 traitements,
- 1700 préconisations.

8.1.3. Les faits marquants

L'année 2019 a été marquée par :

- La réalisation d'une **FAQ interne spéciale RGPD**,
- La planification d'une **permanence hebdomadaire** dédiée,
- La **formation de l'équipe DPO** par le cabinet Anaxia conseil,
- La **réactualisation de notre processus**, de nos documents administratifs (plan de services) et de communication,
- La refonte des **tarifs**.

8.2. Quelques témoignages

Témoignage du référent RGPD à la **CASA** (François-Xavier KOEMPGEN) :

« Pour se conformer au règlement général sur la protection des données, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a choisi de faire confiance au SICTIAM, partenaire historique des collectivités locales du département, pour l'accompagner.

Elle a donc passé une convention pluriannuelle avec comme objectif des dresser un audit sur la gestion des données personnelles, de fournir un outil de pilotage à travers un portail informatique et de le désigner DPO.

L'accompagnement qui est toujours en cours, a été à la hauteur des attentes de l'agglomération. Les sessions de sensibilisation de l'ensemble des responsables de



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

traitement et des directeurs ont permis d'accroître et de consolider le niveau de prise de conscience des règles à suivre dans le traitement des données. L'outil informatique mis en place permet de suivre en continu la dynamique de progression des process de la structure. La fonction de DPO, essentielle, fournit des réponses en temps réel, à la fois sur les questions posées par les usagers et celles qui émergent en interne.

Une collectivité locale a très souvent intérêt à externaliser les missions dont elle ne possède ni la culture, ni les compétences. C'est en sens que ce syndicat intercommunal a été créé. »

Témoignage du référent RGPD à la mairie de **Beaulieu-sur-Mer** (Magali COSENTINO) :

« Depuis l'entrée en vigueur du RGPD en Mai 2018, notre collectivité a été dans l'obligation de nommer un délégué à la protection des données, en l'occurrence le SICTIAM.

Nous avons mis en place le RGPD en collaboration avec ce dernier en organisant une demi-journée de formation en petits groupes suivi par des audits dans les services concernés. Cette formation a fait prendre conscience aux services de l'importance du RGPD en fonction des données que nous possédions.



Suite aux préconisations du SICTIAM, nos services ont un plan d'actions à mettre en œuvre dès que possible afin d'améliorer en continu le traitement des données à caractère personnel. »

8.3. Les objectifs pour l'année à venir

L'année 2020 sera consacrée à **finaliser les projets déjà planifiés**, rattraper notre retard sur la livraison des bilans et effectuer les points d'étapes annuels avec les collectivités. Ce point d'étape intégré à notre maintenance nous permet **d'accompagner dans la durée nos adhérents** en évaluant avec eux sur les avancées et les points bloquants liés au RGPD. Ils sont essentiels pour construire **une politique de mise en conformité concrète et efficace**.

Dans un autre registre, les agents du SICTIAM délégués à la protection des données (DPO) vont préparer et passer la **certification DPO** pour continuer à se former et à progresser dans cette fonction encore très récente.

9

SERVICES TECHNIQUES

Services techniques

9.1. La gestion des services techniques avec le SICTIAM

Atal (éditeur Berger-Levrault) est le logiciel de référence de gestion des services techniques des collectivités territoriales utilisé par le SICTIAM. C'est une solution qui permet de :

- Gérer le **patrimoine** : voirie, bâtiments, espaces verts, parc auto ;
- Suivre la planification des **moyens généraux** et **services techniques** ;
- **Numériser la gestion** des services techniques ;
- **Améliorer la relation** avec les demandeurs ;
- Bâtir une **base de données unique** ;
- Disposer d'une **vision analytique globale**.

9.2. Les projets démarrés en 2019

Collectivités	Agents / Population	Commentaires
Mairie de Toulon	171 643 habitants	La gestion des bâtiments Directions Régie, Scolaires, Travaux neufs Culture et Sports
Mairie de Sanary sur Mer	16 995 habitants	Interface CIRIL GF et solution mobile
Mairie de Solliès-Pont	11 230 habitants	Gestion du Parc auto
Mairie de la Seyne sur Mer	64 903 habitants	Gestion Parc des bus
Mairie de Valbonne	13 070	Gestion des interventions voiries, bâtiments, espaces verts. Parc auto
Mairie de Port Saint Louis du Rhône	8 449	Gestion des interventions voiries, bâtiments, espaces verts, Parc auto, stocks
La Métropole de Toulon Provence Méditerranée (MTPM)	1 160 agents	La gestion des contrats locations et baux

La Mairie de Biot	9 876	Gestion des interventions voiries, bâtiments, espaces verts, Parc auto.
La mairie de Saint Paul de Vence	3 477	Gestion des interventions voiries, bâtiments, espaces verts.
Le Conseil Départemental du Var (CD83)	Plus de 3000 agents	La gestion du mobilier des cuisines des collèges pour la Direction restauration scolaire
La Mairie de Cuers	11 425	Gestion des interventions voiries, bâtiments, espaces verts, Parc auto

Quelques chiffres

- **39** jours de formation et transfert de compétences,
- **36** jours de gestion de projet,
- **7** jours de maintenance,
- **266** heures de déplacements (hors temps de travail) pour assurer une présence et une proximité avec les adhérents.

9.3. Les faits marquants

La ville et la Métropole de Toulon on fait confiance au SICTIAM

L'année 2019 a été caractérisée par une charge conséquente de travail sur des collectivités importantes comme **la ville et la Métropole de Toulon** qui peut affecter la qualité de services et la gestion des autres projets dans les villes de taille moyenne.

Des points mensuels avec l'éditeur

Un **COPIL mensuel avec Berger-Levrault** a été mis en place afin de traiter les incidents nécessitant une expertise éditeur et des points sur les demandes d'améliorations ainsi que sur les projets importants dans les Départements par exemple.



10

SIG

URBANISME

SIG

10.1. Les objectifs de l'année du service SIG

Les principaux objectifs de l'année 2019 étaient de :

- **Mettre à jour les bases référentielles** des données SIG (cadastres, orthophotos, données adhérentes, etc.),
- Répondre aux demandes des **130 collectivités adhérentes aux produits SIG** (Webcarto) et ADS (R'ADS) :
 - **Mise à jour et intégration des données métiers** dans Webcarto : Réseaux AEP/Assainissement, Espaces verts, PLU, PPR, Voiries, etc.
 - **Numérisation de cartes** existantes, relevés cartographiques de terrain, traitements et analyses de données spatiales.
 - Assistance et expertise auprès des communes et EPCI adhérents pour des projets de développement des applications SIG et ADS.
- Déterminer les perspectives d'**évolution du service SIG** : Choisir un nouveau produit WebSIG dans la continuité de Webcarto.

10.2. Un appui technique aux collectivités adhérentes

Les référentiels de données SIG ont pu être mis à jour au début de l'année 2019, avec les nouvelles Orthophotos de 2017 ainsi que les jeux de données cadastrales EDIGEO/MAJIC III 2018 pour les collectivités des Alpes-Maritimes et du Var.

Les **veilles du Système de Gestion de Base de Données (SGBD)** et du serveur applicatif ont été réalisées toute l'année, ainsi que leurs maintenances.

Le service SIG a réalisé divers **projets d'intégration de données SIG** dans Webcarto :

- Reprise de la numérisation des PLU du Var.
- Création de plans de relevés de terrains et numérisation des cartes.

- Intégration du diagnostic Multirisques de la CCAA.
- Traitement des PLU au standard CNIG 2017.
- Mise à jour globale des données adhérentes sur Webcarto.
- Relevés GPS / intégrations de données des exploitants réseaux (AEP/ASS).

Le service SIG a offert un appui technique aux collectivités dans leurs démarches de **publications des PLU standard CNIG** au sein du Geoportail de l'Urbanisme.

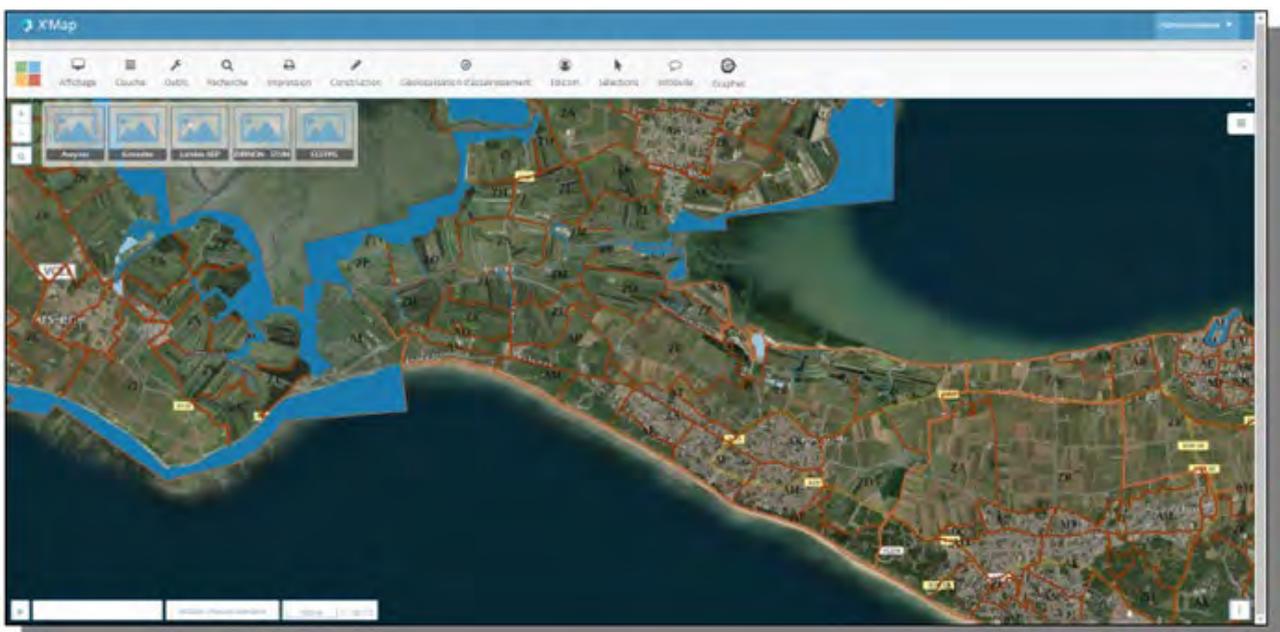
Cet accompagnement a également été réalisé pour les adhérents dans le cadre de la DICT avec la déclaration des réseaux techniques dans le guichet unique.

Une assistance accrue a été effectuée auprès de certains adhérents dans le suivi de l'appliquetif R'ADS ainsi que dans un souci d'optimisation de l'application.

En toute fin d'année, l'équipe SIG a été renforcée avec l'arrivée de Mickaël BARIL pour le début du mois de Janvier 2020.

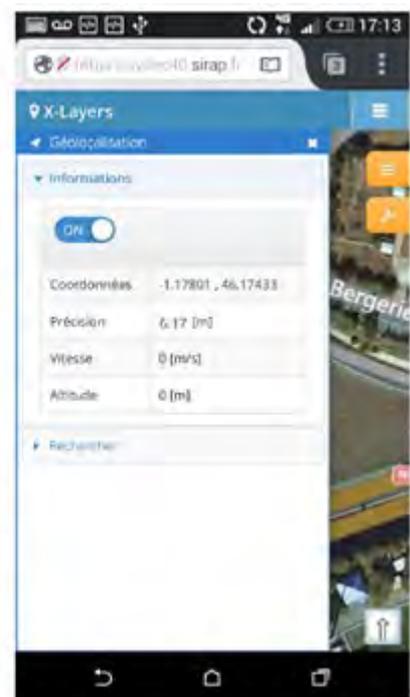
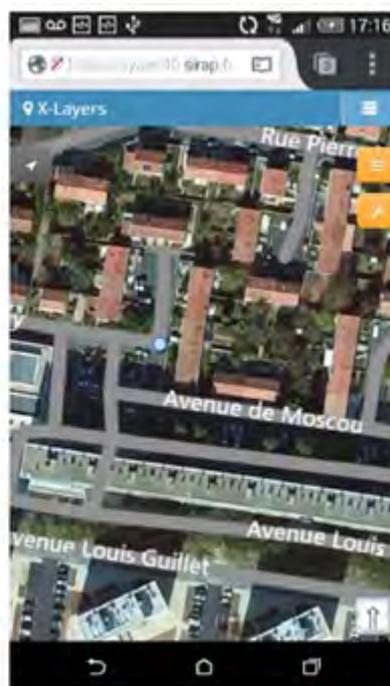
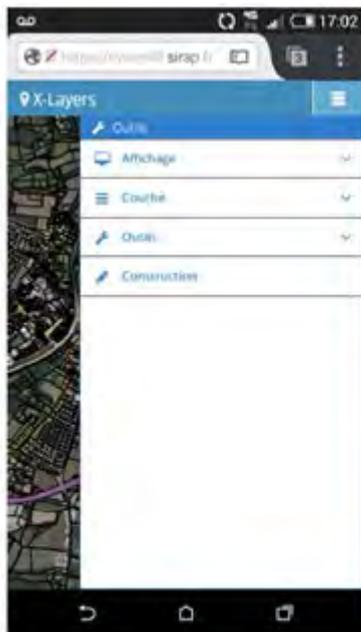
10.3. Le choix de la solution X'MAP

Suite à plusieurs concertations et démonstrations avec nos adhérents, le SICTIAM s'est tourné vers la **solution X'MAP** de l'éditeur SIRAP.



Cette nouvelle génération de WebSIG s'inscrit comme l'évolution de Webcarto grâce à des **fonctionnalités plus complètes et intuitives** pour :

- La consultation (Interfaces adaptables, recherches/fiches personnalisables, street view...).
- L'édition et l'exploitation des données (Outils de construction topologique, import/export de données, applications thématiques métiers...).
- L'impression cartographique (Formats du A4 au A0, impressions multiples, options de personnalisation...).
- L'intégration de données SIG externes (KML, SHP, couches PostGis...) et flux (WMS, WFS, WMTS, WFTS...).
- La saisie et la géolocalisation (WebSIG mobile via la version nomade...).



11

SUPPORT

Le service support

11.1. L'assistance aux adhérents

L'année 2019 a été marquée par :

- La **réforme du code électoral**, qui a entraîné un changement des modalités de gestion des listes électorales et la refonte complète des logiciels et des procédures
- La généralisation et **les recours aux certificats électroniques**, grâce à l'ouverture de la dématérialisation des marchés publics
- Un **socle d'assistance consolidé** sur les métiers Finances et Ressources Humaines

11.1.2. Un nouveau fonctionnement

Afin de **simplifier le circuit des appels et réduire les temps d'attente** pour la résolution des incidents, le service Support du SICTIAM a renouvelé son fonctionnement à partir du lundi 13 mai 2019.

Effectivement, les temps d'attente étaient souvent longs, puisque les appels concernant les demandes d'assistance étaient affectés à un agent du support dit « **aiguilleur** », qui orientait les demandes aux agents de permanence dans les services.



Avec le nouveau fonctionnement, les utilisateurs peuvent **contacter directement les services** via plusieurs numéros de téléphone mis à leur disposition.

Si l'interlocuteur choisi n'est pas disponible, les appels sont redirigés automatiquement vers l'« aiguilleur » qui traite la demande d'assistance.

11.1.3. Les canaux de communication

Appels traités	12546	56%
Formulaires	6547	29%
Courriels	3487	15%

Appels servis en moins de 30 secondes : **70%**

Temps moyen d'attente : **1'04**

Appels abandonnés : **10%** (temps moyen des abandons 2'14)

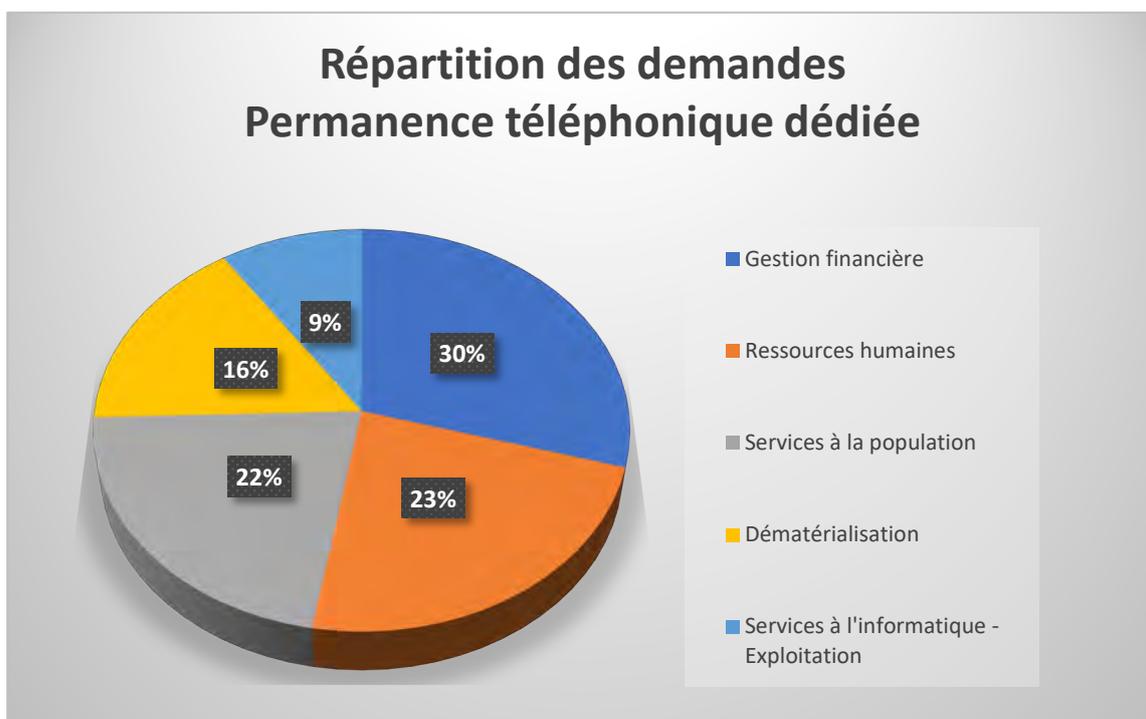
11.1.4. Les permanences téléphoniques avec accès direct

Appels directement pris en charge via la ligne dédiée sans débordement vers l'aiguilleur (GF, RH, POP, Démat, Exploit) : **53,4%**

Saturations des lignes et recours au débordement ACD	Appels aboutis	Prise en charge	Taux réponse canal
1- Aiguilleur	6033	9070	
2- GF	2082	1198	57%
4- RH	1403	836	60%
5- POP	898	303	34%
6- DEMAT	1568	817	52%
7- EXPLOIT	562	322	57%

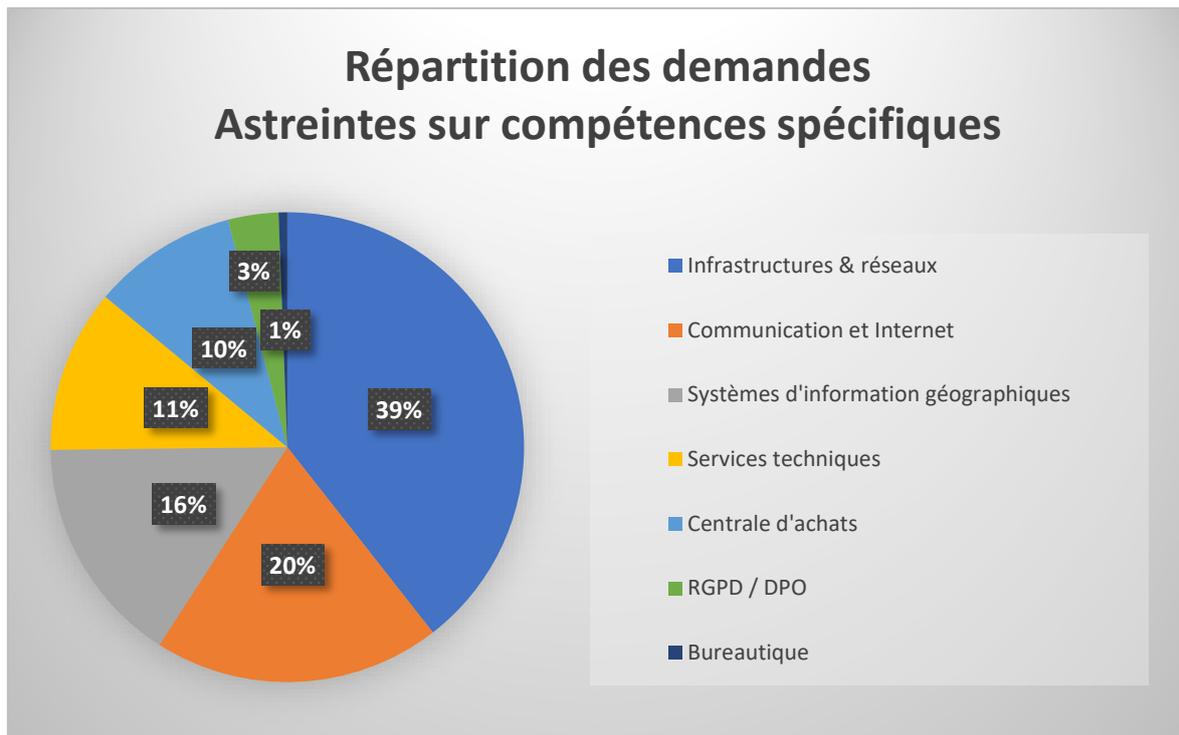
11.1.5. La demandes d'assistance

répartition des



Les demandes d'assistance traitées en 2019 (par métier)

Gestion financière	5057
Ressources humaines	3993
Services à la population	3748
Dématérialisation	2761
Services à l'informatique - Exploitation	1617



Les demandes d'assistance traitées en 2019 (sur compétences spécifiques)

Infrastructures & réseaux	597
Communication et Internet	297
Systèmes d'information géographiques	238
Services techniques	170
Centrale d'achats	150
RGPD / DPO	52
Bureautique	9

11.2. Le service support en chiffres

18 689
Tickets d'assistance

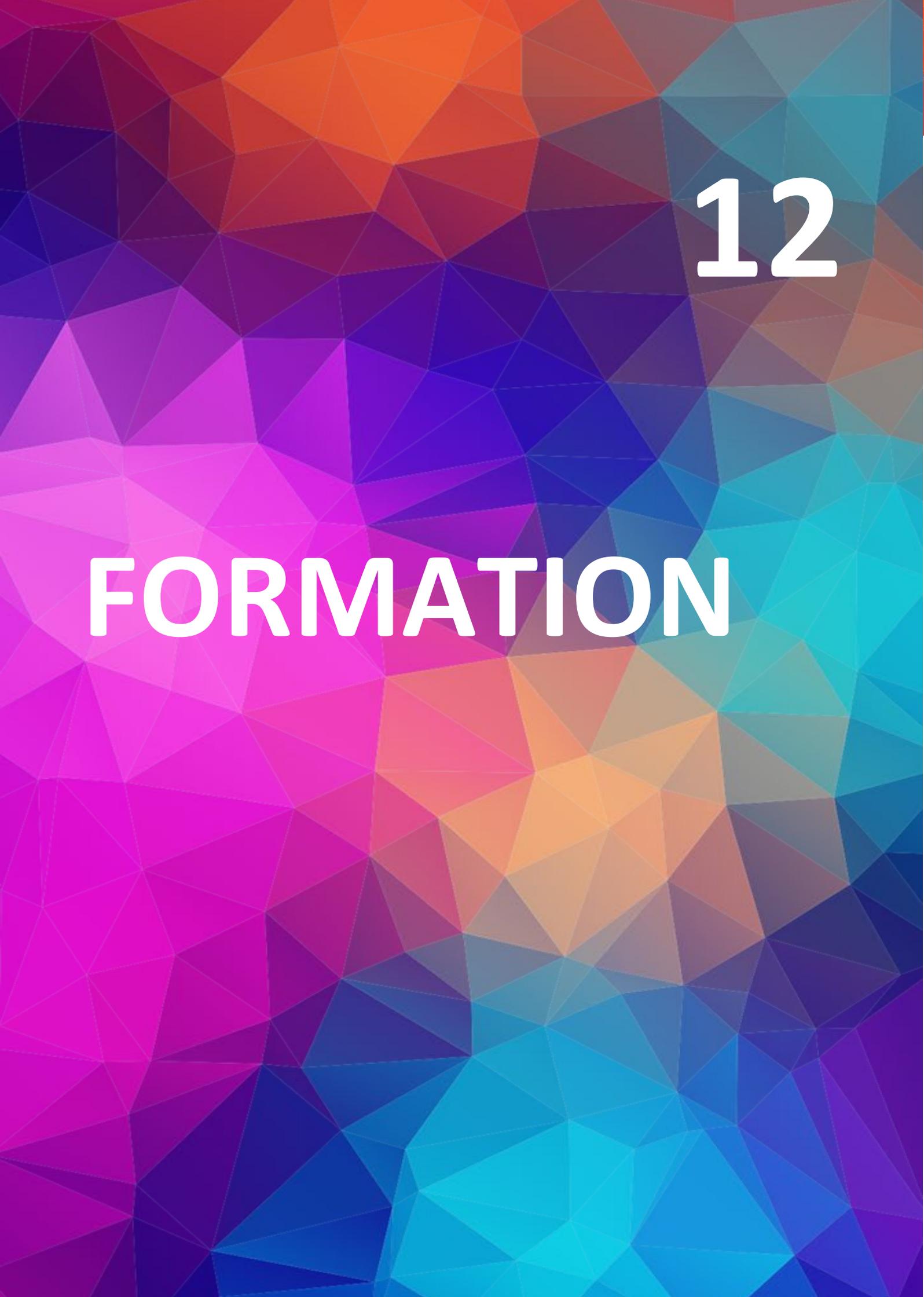
90%
Tickets traités dans les délais
4H ; 48H ; 7jours ouvrables

77%
Tickets traités dans
la journée

85%
Tickets traités
sous 48 H

50%
Hausse des demandes
service à la population

35%
Hausse des demandes
dématérialisation



12

FORMATION

Formation

12.1. Un catalogue d'offres étoffé au cours des années

Le SICTIAM propose depuis plusieurs années des formations à ses adhérents.

Ces formations sont directement liées à l'activité même du syndicat : proposer, installer et maintenir des **solutions informatiques dédiées à tous les domaines de la gestion communale** : gestion financière, ressources humaines, état-civil, dématérialisation, urbanisme et SIG, internet...

Notre catalogue s'est étoffé au cours des années et la qualité des formateurs est reconnue par les stagiaires.

Le Centre de Formation travaille également avec des prestataires extérieurs afin de proposer à ses adhérents des thèmes aussi différents que la virtualisation, la cyber sécurité, le changement dans la transformation numérique...

Le Centre de Formation est composé de **2 personnes** et de **19 formateurs et formatrices**.

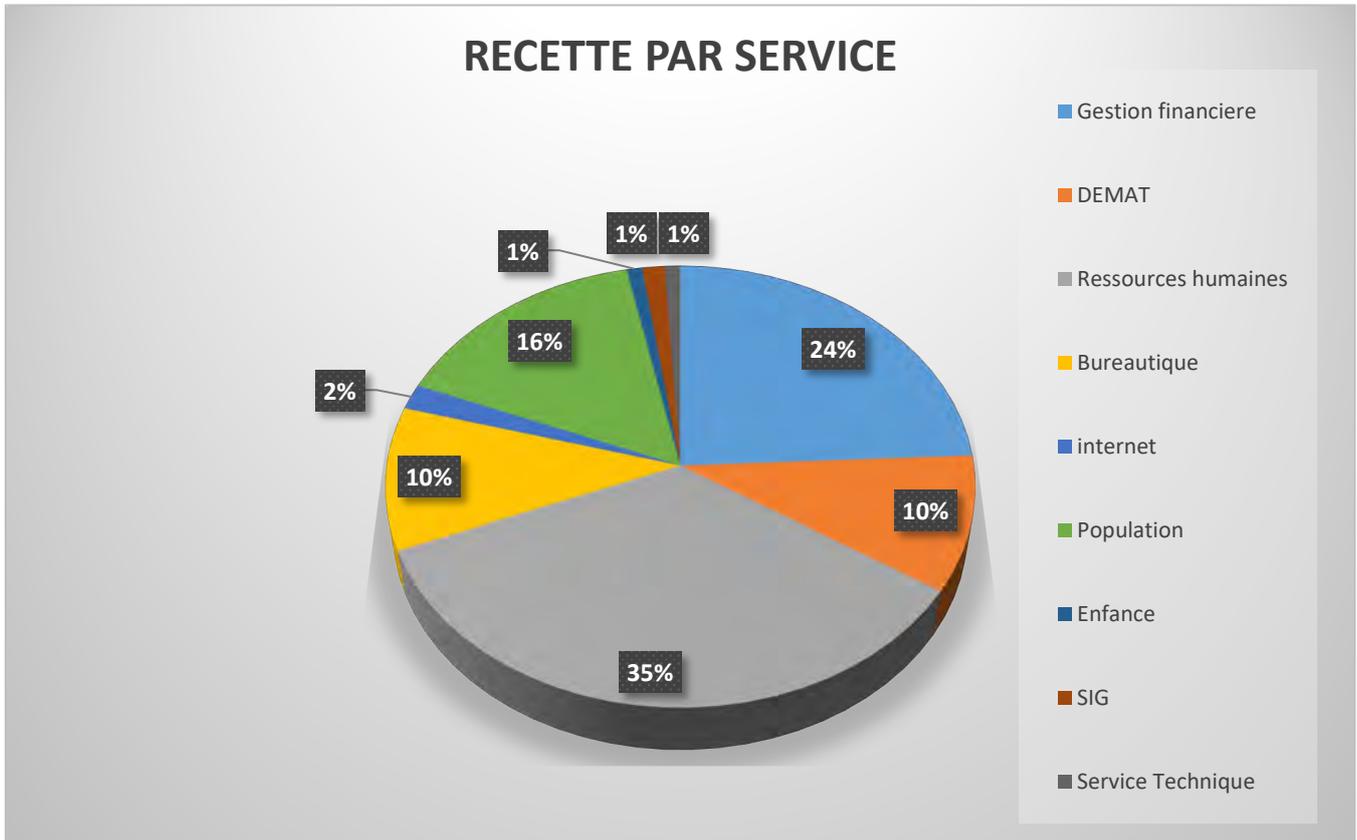
Le Centre de Formation s'est aussi doté de matériels de qualité permettant d'assurer des sessions de formation dans un environnement optimal, dans un souci permanent de confort pour les stagiaires et les formateurs.

12.2. L'activité en 2019

Pour l'année 2019, le Centre de Formation du SICTIAM dispose de :

- plus de **110 formations à son catalogue**,
- a organisé **374 formations**,
- ce qui représente **196 jours de formations**,
- pour un montant de **180 722 euros**,
- **253 collectivités adhérentes** ont participé aux stages,

- soit **1233 stagiaires**.



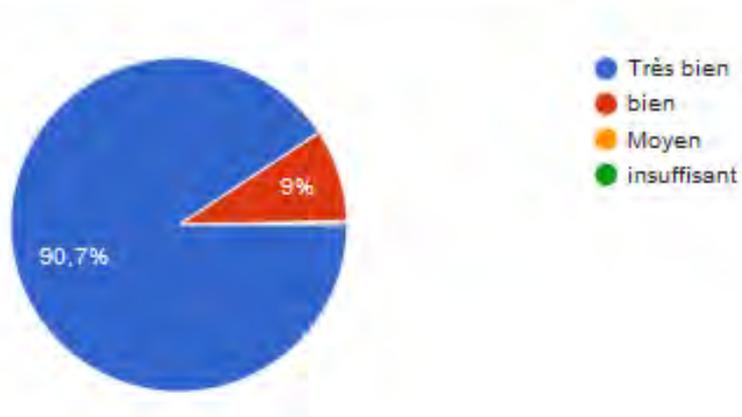
12.3. L'évaluation des formateurs

Chaque apprenant, à la fin de chaque formation, doit évaluer le formateur à travers un questionnaire de 10 questions.

Lieu de la formation	Nombre d'évaluation	Moyenne générale sur 10
Au SICTIAM	459	8.99
Sur site	260	8.95

DISPONIBILITÉ DU FORMATEUR : La capacité d'écoute et de disponibilité du formateur a été:

525 réponses



OBJECTIF DE LA FORMATION : les objectifs de la formation ont-ils été atteints ?

525 réponses



13

**ÉQUIPEMENT
DES
ADHÉRENTS**

Centrale d'achats

13.1. Les effectifs

Les départs :

Christopher HULIN (alternant) en août 2019

Loïc PISKIEWICZ en décembre 2019

Les arrivées :

Sébastien GARCIA en septembre 2019 (en photo)

Jean-Philippe BEAUTE en décembre 2019

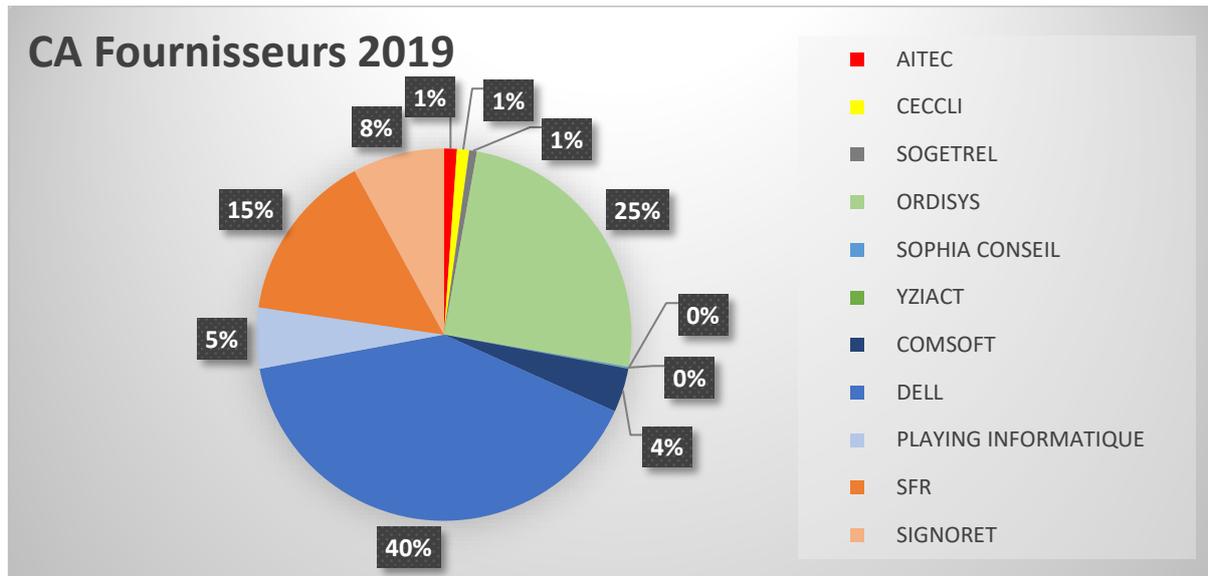


13.2. Le périmètre de la Centrale d'Achats

Une fois la collecte et l'analyse du besoin de la collectivité adhérente effectuée, l'équipe des Achats élabore et propose des projets à la collectivité en réponse à ses besoins ; elle pilote les achats et coordonne les différents acteurs privés en lien avec le projet jusqu'à la vérification d'aptitude ; elle est le garant de la conformité des factures et assure le maintien en condition opérationnelle des solutions déployées pendant toute la durée de la maintenance du projet dans les domaines suivants :



Avec plus de **13 millions d'euros de chiffres d'affaires** générés auprès de ces différents fournisseurs, le service Achats enregistre **une hausse de près de 20 %** par rapport à l'année précédente avec une forte part consacrée aux équipements informatiques :



Fournisseur	Chiffre d'Affaires	BC
AITEC	153 275,82 €	24
CECCLI	144 186,00 €	3
SOGETREL	91 301,59 €	3
ORDISYS	3 435 954,20 €	29
SOPHIA CONSEIL	16 304,40 €	1
YZIACT	4 769,28 €	9
COMSOFT	527 332,26 €	118
DELL	5 549 157,93 €	360
PLAYING INFORMATIQUE	728 562,32 €	296
SFR	2 031 449,28 €	458
SIGNORET	1 087 738,21 €	132
TOTAL	13 087 738,21 €	1433

En effet, de plus en plus d'acteurs locaux importants ont reconnus la qualité de notre offre d'équipement informatique d'une part, et la réactivité de nos équipes d'autre part, avec un million d'euros de commandes pour la **Métropole Toulon Provence Méditerranée** et plus de deux millions d'euros pour le **Département des Alpes Maritimes**.

13.3. La fourniture des services de télécommunication avec le SICTIAM

Les lots n° 1, 2 et 5 du marché SICTIAM n°3-2015 relatif à « la fourniture de services de télécommunications » dont le titulaire est **SFR** sont arrivés à échéance le 20 novembre 2019. Le lot n°5 est arrivé à échéance le 23 novembre 2019.

Une nouvelle consultation a été publiée et le nouveau marché de "fourniture de services de télécommunications" sera notifié à la fin du 1er trimestre 2020.

Dans sa volonté de revoir la stratégie d'achats et d'améliorer son service auprès de ses adhérents, le SICTIAM s'est appuyé sur un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la redéfinition des besoins et le choix des différents titulaires.



13.4. Les points d'amélioration

Fort de cet engouement avec près de **200 collectivités consommatrices** pour **plus de 1500 commandes**, il a été difficile de suivre avec toute l'attention nécessaire l'intégralité de ces projets et de nombreuses collectivités ont été contraintes de gérer en direct leurs projets avec les fournisseurs, au risque que les solutions proposées manquent de l'objectivité nécessaire à une prise de décision sereine.

De la même manière, certaines consultations ont été repoussées en 2020 (équipements numériques des écoles et des collèges) de manière à garantir le temps d'élaboration nécessaire à une offre de qualité permettant de répondre en toute impartialité aux besoins du plus grand nombre.

13.5. Les objectifs de l'année à venir

2020 verra l'éclosion de nombreuses consultations notamment pour la téléphonie (fixe, mobile et internet), le matériel informatique, les équipements de reprographie, les équipements numériques à destination des établissements scolaires et l'hébergement de données en Data Center.

Parallèlement, 2020 sera l'occasion de proposer à nos adhérents une offre d'accompagnement plus complète, une offre de maintien en condition opérationnelle plus engageante et destinée à garantir une qualité de service accrue.

Infrastructure et développement

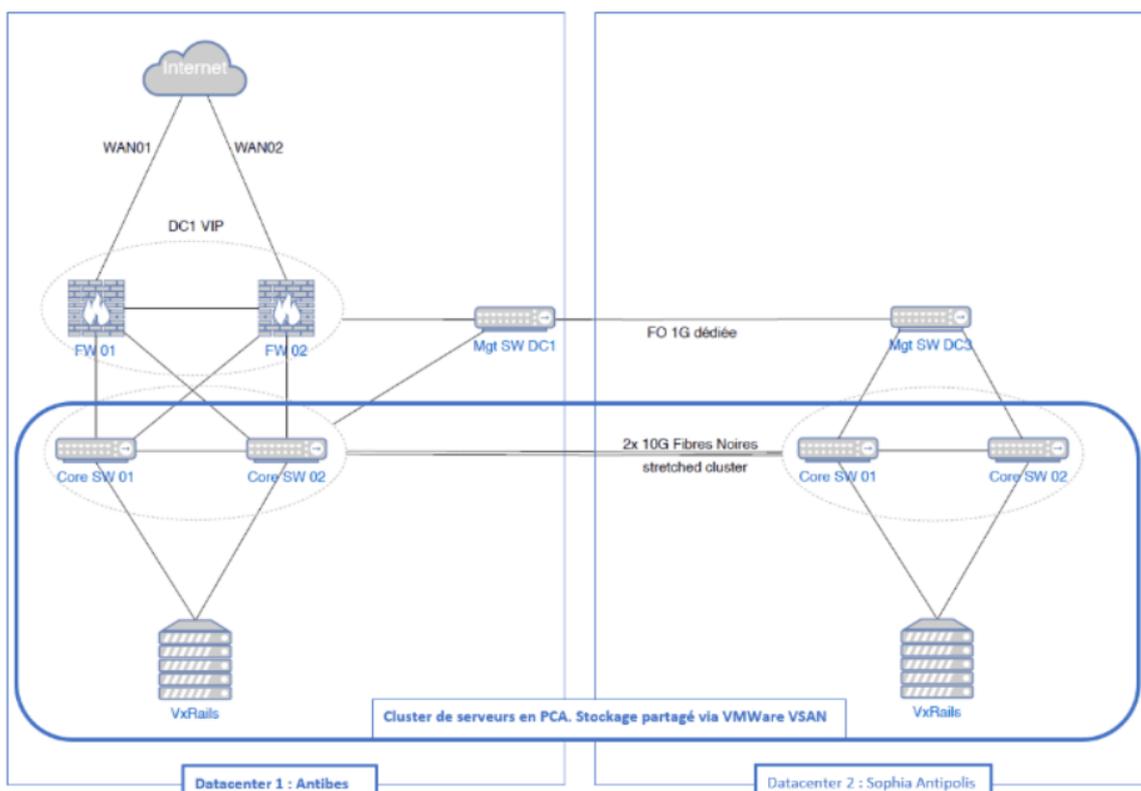
13.6. L'Infrastructure SaaS gérée par l'équipe DevOps du SICTIAM

En 2019 le SICTIAM a décidé de **renouveler le matériel** qui héberge l'ensemble des applications métiers de ses adhérents.

Afin d'assurer de meilleures performances applicatives et une meilleure sécurité des informations stockées, le choix s'est porté sur une **Infrastructure en PCA** (Plan de Continuité d'Activité) en **stockage partagé**.

L'ensemble des informations hébergées par le SICTIAM est écrit, en temps réel, à plusieurs endroits (et sur deux sites distants Antibes et Sophia Antipolis). En plus de ce dispositif, une **sauvegarde quotidienne** est effectuée avec une conservation de l'ensemble des données sur les 15 derniers jours.

Voici un schéma de **l'architecture globale de l'infrastructure** serveurs en PCA :



Comme vous pouvez le constater dans l'image ci-dessus, tous les équipements sont dupliqués. Cette duplication permet d'assurer **une continuité de l'activité** même en cas de perte matérielle.

Le principe est le suivant : dès qu'un équipement est défaillant, les autres équipements du même acabit prennent le relais et permettent la continuité de l'activité.

13.6.1. La nouvelle infrastructure en quelques chiffres

L'infrastructure du SICTIAM héberge :

- **331 serveurs** virtuels,
- pour une **quarantaine d'applications** différentes,
- pour environ **400 collectivités**,
- avec un impact aux utilisateurs finaux (plus de **1000 utilisateurs** de nos solutions),
- et un **impact public inestimable...**

L'ensemble de ses serveurs est supervisé avec des alertes remontées **24h/24 et 7 jours/7** à notre service DevOps (plus de 10 000 alertes soit près de 50 par serveur critique...).



Ces alertes ont permis d'anticiper et de remonter les applications avant même que les utilisateurs finaux ne s'aperçoivent d'un dysfonctionnement plusieurs fois par le passé et encore à l'heure actuelle...

L'acquisition de cette infrastructure représente un investissement de **298 000 € HT**.

Cet investissement ne comprend que l'acquisition matériel de l'infrastructure. En effet, cette dernière a aussi besoin de logiciels et de licences autres pour son bon fonctionnement.

L'avantage pour les collectivités qui choisissent un hébergement au SICTIAM est de se décharger des acquisitions matérielles et logicielles qui coûtent de plus en plus cher. En effet, le SICTIAM mutualise les moyens et de ce fait demeure par ce biais, l'interlocuteur unique des adhérents pour des solutions "clés en main" en toute transparence de prix.

13.7. Les faits marquants de l'année

13.7.1. Incident infrastructure

Les services fournis par le SICTIAM aux collectivités adhérentes, ont été largement impactés fin juin 2019 par une **panne de l'infrastructure informatique**.

Cette panne majeure, liée à la conjonction d'un bug logiciel et d'une mauvaise manipulation de l'éditeur, a nécessité l'intervention très importante des équipes du service Infrastructure, mais aussi d'experts internationaux des sociétés DELL et VMWARE. Il a fallu sept jours pour retrouver un fonctionnement normal.



SICTIAM @SICTIAM_FR · 18 juin 2019

Une #PanneTemporaire sur notre #infrastructure rend indisponible une part des nos #services. Les équipes du #SICTIAM et de notre prestataire sont mobilisées pour résoudre le problème dans les meilleurs délais. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.



13.7.2. Les autres objectifs réalisés

En 2019 le service a lancé le **POC** (*Proof Of Concept*) de la nouvelle plateforme de service PSN2.

Une **mise à jour des pare-feux** a été réalisée, afin d'améliorer la sécurisation des installations.

Le service a également **mis en supervision plusieurs indicateurs clés** (certificats, services...) afin d'améliorer la proactivité.

Exploitation

13.8. Les objectifs du service pour l'année 2019

Parmi les objectifs fixés au service exploitation pour l'année 2019, les principaux étaient :

Le déploiement du réseau Cigale

Suite à un partenariat avec la société Yziact, le SICTIAM propose une offre Wifi pour les communes souhaitant donner un accès **Wifi ouvert et gratuit** pour l'utilisateur final.

La commune peut ainsi proposer ce service aux administrés et visiteurs avec les garanties de **sécurité** et les garanties de **conformité à l'ensemble des règles** établies par la législation (normes sur les ondes, législations Hadopi et loi antiterroriste).

Un utilisateur déjà enregistré sur le réseau Cigale (n'importe où en France) peut utiliser les bornes installées sans aucunes interventions de sa part.

Solution d'externalisation des sauvegardes

Le but de ce projet est de fournir aux adhérents une solution permettant de **sauvegarder les données** sur un site extérieur à la mairie, grâce à une connexion internet. Ceci en tenant compte de différents facteurs tels que : le débit internet de la mairie, le volume de données à transférer, l'infrastructure de la mairie et les moyens à mettre en œuvre pour cela.

Déploiement du Firewall Open source : pfSense

Pour répondre à des besoins aussi divers que variés, le service Exploitation a déployé au sein des collectivités adhérentes une **solution de raccordement de manière sécurisée** à Internet. Cette solution, en plus de permettre la **sécurisation de la connexion internet** de la Mairie, possède tout un ensemble de plugins lui greffant de nouvelles fonctionnalités sans aucun surcoût.

Parmi ces fonctionnalités, **OpenVPN** en est une des principales. Elle permet aussi bien de monter un tunnel sécurisé entre deux sites ainsi qu'entre des ordinateurs distants.

Cette solution VPN répond pleinement à la nécessité des collectivités de fournir une solution de télétravail à ses agents.

Développer l'offre de mise à disposition d'un agent

Afin de proposer une **expertise informatique** à une collectivité adhérente, le SICTIAM peut **mettre à disposition un agent**, la fréquence est prédéterminée avec la collectivité et en fonction des besoins évalués par le SICTIAM. L'agent du SICTIAM est alors placé au sein de la collectivité pour y intervenir et ainsi devenir le référent informatique, véritable lien entre le service exploitation du SICTIAM et la collectivité.

13.9. La gestion de l'infrastructure SICTIAM par le service Exploitation

Suite aux problèmes manifestés courant juin 2019 sur l'infrastructure DATACENTER, ayant impacté la production interne au SICTIAM, il a été décidé de **scinder les deux infrastructures** : d'un côté celle qui héberge toutes les applications proposées aux adhérents et de l'autre les serveurs et systèmes utilisés par les agents du SICTIAM en interne.

A ce titre, le service Exploitation s'est vu confier la responsabilité de remettre en état les serveurs défectueux à partir des sauvegardes.

De plus, il assume désormais le **rôle de l'administration des postes de travail** des agents ainsi que les serveurs physiques et virtuels du SICTIAM.

13.10. Administration et supervision proactive de l'infrastructure des adhérents

Initialement mise en place pour les besoins internes de supervision de l'infrastructure SaaS au Datacenter, la solution **ZABBIX** a ensuite aussi été déployée sur certains sites pilotes de nos adhérents. Cette solution permet d'avoir la visibilité sur les éléments stratégiques constituant l'infrastructure des collectivités. Le service exploitation peut ainsi prévenir et intervenir sur des problèmes liés à des défaillances matérielles au sein des collectivités ayant souscrit au service de maintenance matériel.

14

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Aménagement numérique du territoire

L'année 2019 a été substantielle pour le déploiement du réseau d'initiative publique des Alpes-Maritimes. 5050 prises ont été affermées depuis le début des marchés subséquents dont 3653 prises en 2019 auprès du délégataire pour la commercialisation. En plus de son activité principale relative à la mise en œuvre du SDDAN 06, le service s'investit sur de nombreux autres sujets toujours en lien avec **la mise en œuvre d'un réseau THD** pour l'ensemble des territoires demandeurs.

14.1. L'organisation du service Aménagement numérique

Les besoins et moyens ont évolué en cours d'année :

Directeur Général : Jean TARDIEU (par intérim jusqu'au mois de juin) puis Philippe DUBOST

Directeur : Patrick MILISAVLJEVIC

Collaboratrice/Coordination : Catherine PEYRONNET-MOREAU

Ingénieur infrastructures, adjoint au directeur : Patrice CUVELIER

Chef de projet : Mohamed GUENFOUD

Contrôleurs de travaux : Franck SCHERTENLEIB, Loïc LETEUFF

SIG : Romain SERY et Florian SANT

Contrôle de la DSP : Zahara MEDHI

Assistante administrative : Anne BURRONI (depuis le mois de septembre)

Chargé de mission à temps partiel : Laurent FERAUD

Equipe administrative à temps partiel : Marius TRO, Anne-Laurence BENABBOU.

14.2. Les missions du pôle Aménagement Numérique du territoire des Alpes-Maritimes

14.2.1 La construction du RIP des Alpes-Maritimes

Le 31 janvier 2014, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes a transféré au SICTIAM sa compétence L1425-1, ce dernier assure depuis cette date, la maîtrise d'ouvrage de la construction du Réseau Initiative Publique sur un territoire composé de cent communes du Haut pays du département.

Des conventions territoriales d'investissements tripartites (EPCI, Département et SICTIAM) permettent l'articulation des initiatives publiques entre elles, comme avec l'investissement privé, en prenant en compte les objectifs stratégiques de développement et les besoins d'aménagement numérique spécifiques à chaque intercommunalité des Alpes-Maritimes.

Depuis la signature de ces conventions, les territoires sont régulièrement rencontrés :

Comité de suivi de la CTI : Les EPCI ont été rencontrés afin de présenter les points d'étape du déploiement avec notamment les chantiers en cours, d'annoncer les zones qui seront déployées en 2019, d'écouter les craintes, les besoins et les attentes du territoire.

Visite de terrain : les équipes du service ont systématiquement rencontré les élus et les services techniques de chaque commune concernée par des travaux en 2019. De nombreux échanges s'en suivent afin de finaliser les positionnements des équipements techniques (NRO, SRO), mais également différentes pièces administratives nécessaires au démarrage des chantiers.

Une cinquantaine de réunions et/ou visites de terrain se sont ainsi déroulées en 2019.

Les AMO

Les marchés actuels étant arrivés à terme, un nouvel appel d'offres pour retenir de nouveaux Assistant à Maîtrise d'Ouvrage est en cours de rédaction pour une publication dans le courant de l'année 2020.

L'internalisation de la maîtrise d'œuvre et la modification de la relation contractuelle avec les entreprises

Durant l'année 2019, les équipes du service aménagement numérique ont participé à de nombreuses réunions pour s'assurer du bon avancement du projet :

Une réunion hebdomadaire avec le fermier pour la partie technique

Deux réunions mensuelles avec chaque entreprise détentrice de marchés.

Des comités mensuels de suivi avec notre fermier Altitude pour la partie contractuelle de la DSP

De multiples réunions thématiques afin de s'assurer que les prescriptions et les études remises correspondent :

- Au budget initial
- Aux contraintes du territoire des Alpes-Maritimes
- Aux attentes de la Mission Très Haut Débit
- Aux attentes de notre délégataire.

Ce sont ainsi plus d'une centaine de réunions/points téléphoniques qui se sont déroulés en 2019 entre les entreprises et les AMO.

Par ailleurs, l'équipe recette a réalisé, 88 opérations préalables à la réception (OPR) conjointement avec le fermier Altitude Infrastructure et les entreprises qui ont réalisé les travaux.

Les études

Il a été décidé de ne pas utiliser l'ensemble des études réalisées jusqu'alors et de stopper les études inachevées afin de les réaliser dans le cadre d'un nouveau marché de conception réalisation qui sera à l'étude au cours de l'année 2020.

Les travaux

Initiés en 2016, les travaux ont continué sur l'ensemble du réseau d'initiative publique et ont permis la commercialisation de 3653 prises supplémentaires en 2019, sur un total de 5050 prises affermées.

Les travaux en 2019 représentent :

5 NRO ouverts (Lucéram, Utelle, Saint Martin de Vésubie, la Bollène Vésubie et Breil sur Roya) ;

17 ZASRO en cours de déploiement ;

110 km de câbles de transport posés ;

132 km de câbles de distribution posés ;

la livraison de la collecte le long de la ligne des **chemins de fer de Provence** ;

la livraison de la collecte dans la **vallée de la Tinée** ainsi que celle dans la **vallée du Cians**.

Mutualisation de travaux

Quelques mutualisations se sont achevées en 2019, il s'agit notamment de celle avec ENEDIS sur 21 km entre **Tourrettes-sur-Loup** et **Andon**.

Au vu des retards dans l'exécution et le déploiement du RIP, les mutualisations ne présentant pas, par ailleurs, un avantage économique, le SICTIAM a pris la décision de ne plus faire de mutualisations. Cette volonté forte a été prise également pour faciliter le déploiement dans le cadre d'un prochain marché.

La Délégation de Service Public

Le 19 novembre 2019, **l'avenant 3 du contrat de la DSP** a été présenté au comité syndical. Ce dernier modifie les modalités et la durée du contrat. Au bénéfice du SICTIAM cet avenant permet, entre autres, une augmentation de la redevance versée par le fermier au SICTIAM. La signature de l'avenant est prévue au début de l'année 2020.

La réelle collaboration mise en place entre le délégataire et l'équipe par le biais, notamment, de réunions de suivi mensuelles se poursuit.

De plus, le délégataire est destinataire de l'ensemble des études réalisées par les entreprises afin de garantir qu'elles correspondent bien à son attente mais également afin d'optimiser les délais pour la future commercialisation.



Les demandes de subventions (Etat, Région)

Un dossier d'aide financière pour un montant de **19,92M€**, dans le cadre du **Fonds pour la Société du Numérique (FSN)** a été validé et le dossier correspondant a été déposé le 17 septembre 2014 et complété le 3 novembre 2014.



Au cours de l'année 2019, les 4^{ème} et 5^{ème} demande de décaissement ont été faites au mois de mai et décembre pour un montant global de **subventions de 5 385 000€**. Le 4^{ème} décaissement a été reçu en décembre pour un montant de 2 110 154€.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2019, par courrier en date du 17 juin 2019, le SICTIAM a sollicité la **Région SUD** afin d'obtenir le solde de la première phase de subventions de 7,5 M€ pour les 42 M€ de travaux réalisés, soit un premier versement en date du 7 novembre 2019 pour un montant de 500 000 €, et un deuxième versement en date du 16 décembre 2019 pour un solde de 2 M€.

Une deuxième phase de subventions à hauteur de 7,5 M€ a d'ores et déjà été demandée et mise au vote de l'assemblée régionale.

Projection pour l'année 2020

L'Accord cadre de travaux s'achevant en février 2020, l'équipe de l'aménagement numérique travaille sur la **définition d'un nouveau marché de type Conception/Réalisation** afin de continuer de déployer les zones inachevées, de lancer les zones dites « vierges » pour achever le déploiement total du RIP dans les meilleurs délais tout en maîtrisant les coûts.

14.3. Le remplacement du Plan Département de soutien à la réception de l'Internet par des solutions alternatives

Depuis 2014, un plan départemental de soutien à la réception de l'internet par des solutions alternatives a été mis en place et porté par l'équipe « Aménagement numérique » du SICTIAM. Ce dernier est arrivé à échéance en 2019 suite à son remplacement par un nouveau dispositif. Initié par l'Etat, ce dernier permet aux particuliers de faire une demande en ligne pour obtenir une aide financière, via un guichet unique.

14.4. Un partenariat renforcé avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis – Avenant à la CTI pour la réalisation d'un schéma communautaire d'aménagement numérique (SCAN)

En 2019 le SICTIAM a continué la mise en œuvre de la mission qui lui avait été confiée lors du Comité syndical du 27 mai 2016 afin de connecter via un GFU les **13 premiers sites** identifiés par la CASA pour l'année 2017.

Pour ce faire, un marché de travaux a été lancé fin 2016 afin de permettre l'interconnexion des sites prioritaires en 2017 à savoir :

- 9 sites sur la commune de **Valbonne**,
- 4 sites sur la commune d'**Antibes**,
- 6 sites sur la commune de **Vallauris**.

L'entreprise CIRCET, titulaire du marché de travaux sur le territoire de la CASA a réalisé le raccordement et la mise en service de 10 sites sur les 19 prévus.

L'entreprise a été mise en demeure de solder les travaux sur l'année 2020.

14.5. Les nouveaux projets

14.5.1. La vidéoprotection

Pour accompagner les collectivités dans la mise en place de caméras de vidéoprotection, le marché du SICTIAM prévoit les prestations intellectuelles d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le déploiement de la vidéoprotection et la gestion des risques dans les collectivités adhérentes mais également la fourniture d'une solution logicielle de gestion des risques et l'achat de matériels et logiciels de vidéoprotection, véritable centrale d'achat à disposition des adhérents.

Le déploiement du dispositif de vidéoprotection à **Valberg**, premier projet porté par le SICTIAM s'est poursuivi en 2019 et doit se solder à l'été 2020. Par ailleurs, d'autres projets ont vu le jour notamment avec les communes de **Roquebillière**, **Valbonne**, **Puget-Théniers**, **Cabris** et le syndicat **SMIAGE**.

Au-delà du périmètre des Alpes Maritimes, des projets ont également été réalisés pour les communes de **Solliès-Pont**, **Puget-ville** et **Carcès**.

14.5.2. La numérotation des rues

Depuis février 2019, Le SICTIAM a signé un marché avec **La Poste** et propose à ses adhérents un service dédié à l'amélioration de la qualité de **l'adressage des rues**.

Au total **140 communes ont été rencontrées** : 93 communes du Département des Alpes Maritimes, 28 communes du Département du Var et 17 communes des Départements des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes.

Ainsi, en 2019, **8 projets ont été initiés** pour la numérotation et dénomination des voies, 2 projets pour le tableau de classement des voies et 2 autres pour la fourniture et pose de plaques de rues.

La commune de **Châteauvert**, dans le Var, a été la première commune à finaliser le projet pour la dénomination et numérotation des voies.